

La place de la pêche artisanale dans la lutte mondiale pour l'agroécologie et la souveraineté alimentaire

Irmak Ertör, Zoe W. Brent, David Gallar et Thibault Josse



AUTEUR·RICE·S : Irmak Ertör, Zoe W. Brent, David Gallar et Thibault Josse

RÉVISIONS : Deborah Eade

CONCEPTION ET MISE EN PAGE : Bas Coenegracht

TRADUCTION : Analía Penchaszadeh [espagnol] ; Charlène Jouanneau [français] ; Ahmad Marthin Hadiwinata [indonésien]; İlker Göçmen [turc]

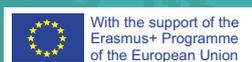
Photo de couverture : T. Josse

Photo en deuxième de couverture : WFFP et LVC à la COP21, 2015. Photo - Z.W. Brent

Édité par le Transnational Institute ; Association Pleine Mer ; et Solidaritas Perempuan
Amsterdam, Novembre 2020

Le contenu du rapport peut être cité ou reproduit à des fins non commerciales, à condition que la source de l'information soit correctement citée. Tous les coéditeur·rice·s apprécieraient de recevoir une copie ou un lien du texte dans lequel ce document est utilisé ou cité. Veuillez noter que pour certaines images, le droit d'auteur peut se trouver ailleurs, et les conditions de droit d'auteur de ces images doivent être basées sur les conditions de droit d'auteur de la source d'origine. <http://www.tni.org/copyright>

This publication has been developed in the course of the Deck-to-dish: Community-supported-fisheries advanced training project co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union; the European Commission cannot be held responsible for the information presented.



REMERCIEMENTS

Les auteur·rice·s remercient les nombreux·ses pêcheur·se·s qui ont partagé leur temps et leurs connaissances avec nous. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux membres du Solidaritas Perempuan Anging Mammiri (SP Makassar), d'Istanbul Birlik et de Pleine Mer d'avoir aimablement soutenu notre travail de terrain ainsi que pour leurs suggestions au cours du travail de recherche qui a abouti à la rédaction de ce rapport. Nous remercions également les nombreuses autres organisations avec lesquelles nous collaborons, qui nous ont aidé et continuent de nous aider à comprendre les réalités des pêcheurs : WFFP et ses membres à travers le monde, KNTI et MARE en Indonésie, et la Plateforme de la Petite Pêche Artisanale Française. Et enfin merci aux réviseur·se·s qui ont fourni des commentaires perspicaces sur les versions antérieures de ce travail. Les éventuelles erreurs restantes nous seraient imputables.

Table des matières

1	Introduction : Contexte politique	5
1.1	Différences et points communs entre les mouvements paysans et ceux de la pêche artisanale	6
2	La pêche artisanale en lien avec l'agroécologie et la souveraineté alimentaire	9
3	Etudes de cas : Pratiques et alternatives dans différents territoires	12
3.1	Transformer et relocaliser les économies alimentaires	12
	Les pêches artisanales en Turquie et l'expérience d'Istanbul Birlik	13
	Le développement politique d'Istanbul Birlik aux niveaux national et international	14
	Partenariats avec d'autres mouvements de souveraineté alimentaire	15
	Mise en pratique : vente directe et magasins de coopératives	16
	Réseaux de pêcheries communautaires (CSF) : alliances entre pêcheur·se·s, groupes de soutien à l'agriculture paysanne et municipalités	17
3.2	Défense des ressources naturelles : les bases de la transformation du système alimentaire	18
	Genre et territoire dans les pêcheries indonésiennes	19
	Makassar : la plaque tournante du transport maritime indonésien remplace la pêche traditionnelle	19
	Impacts du développement des infrastructures sur les femmes	20
	Patriarcat institutionnalisé	21
	Mobilisation et options futures	22
	Implications pour les questions de genre et la souveraineté alimentaire	23
3.3	Le travail dans le système alimentaire	24
	Routes migratoires et exploitation dans le secteur de la pêche	25
	Causes de l'émigration sénégalaise	26
	Précarité dans la pêche européenne	27
	Survivre en Europe	30
	L'émergence de solidarités et d'actions collectives au sein du secteur de la pêche ?	32
4	Conclusion	34

Résumé

Ce rapport étudie les pratiques et les politiques mises en œuvre par les pêcheries artisanales dans le monde et les situe par rapport aux luttes des mouvements de l'agroécologie et la souveraineté alimentaire. Nous introduirons tout d'abord le contexte politique dans lequel les initiatives et les communautés de pêche artisanale évoluent, puis nous expliquerons les difficultés auxquelles elles sont confrontées et leurs manières de s'organiser pour y répondre. Nous présenterons ensuite les liens récents que des initiatives de pêche artisanale ont pu tisser avec les mouvements de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire. Nous discuterons de la manière dont les systèmes alimentaires alternatifs qui incluent la pêche artisanale se sont positionnés par rapport à ces autres mouvements. Enfin, à partir d'expériences locales, nous relierons le vécu et les luttes des pêcheur-se-s à trois débats qui animent les mobilisations pour la souveraineté alimentaire.

Nous traiterons des défis de la transformation et de la relocalisation des économies alimentaires au travers des pratiques de vente directe par des coopératives de pêche artisanale en Turquie. Nous examinerons ensuite les questions de genre et de territoire en nous intéressant aux luttes pour la défense des ressources naturelles et au rôle clé des femmes dans les pêcheries indonésiennes. Enfin, nous étudierons les réalités du travail dans le système alimentaire actuel, en nous appuyant sur le cas des pêcheries d'Afrique de l'Ouest et d'Europe. Nous montrerons l'importance cruciale de confronter les pratiques d'exploitation dans le secteur de la pêche et explorerons la manière dont les migrations et la pêche se recoupent. Prises ensemble, ces trois études de cas nous permettront de tirer des parallèles entre les luttes de la pêche artisanale et celles menées dans d'autres domaines comme la paysannerie. Nous verrons que toutes, avec leurs spécificités locales, contribuent à une transformation systémique vers la souveraineté alimentaire.

Le travail de terrain a été mené en 2018 et 2019 pour les trois études de cas. Il a consisté en des observations participantes et des entretiens avec des pêcheur-se-s et des organisations de la société civile (OSC) qui travaillent avec les communautés de pêche. Depuis, alors que le rapport était en cours de rédaction, la pandémie du Covid-19 a mis en exergue à quel point le système alimentaire mondial, contrôlé par un petit nombre d'entreprises, est vulnérable. Dans de nombreux cas, cette pandémie a aggravé

les inégalités et les injustices mises en évidence dans ce rapport. Le transport longue-distance, sur lequel repose une grande partie du système alimentaire industriel, a été interrompu. Les prix du poisson ont chuté, les restaurants ont cessé d'acheter ou ont été fermés, tout comme de nombreuses criées. L'augmentation du chômage, les mesures de confinement, et les fermetures d'écoles ont exacerbé les tensions au sein des ménages, et les femmes paient le prix de ces détériorations.

Cependant, dans de nombreux cas, les réponses de pêcheur-se-s artisans aux restrictions dues à la pandémie ont montré que les connaissances et les infrastructures qui participent à renforcer la souveraineté alimentaire existent déjà. Les réseaux de vente directe ont explosé, contribuant ainsi à des systèmes alimentaires plus résilients qui valorisent et connectent directement les pêcheur-se-s artisans saisonniers à leurs client-e-s locaux. Les échanges alimentaires entre pêcheur-se-s et paysan-ne-s ont représenté une bouée de sauvetage pour la sécurité alimentaire de celles-eux dont les conditions économiques étaient précaires. Alors que les travaux de recherche sur lesquels ce rapport se base sont, pour l'essentiel, antérieurs à la pandémie, nous mettrons en évidence à plusieurs reprises la pertinence de nos questions dans un monde post-Covid-19.



Fig. 1 - Village de pêche Indonésien. Photo : Zoe W. Brent

1 Introduction : Contexte politique

La pêche est un élément central de la production alimentaire mondiale. Les communautés de pêche artisanale, et les pêcheur·se·s artisans professionnel·les en particulier, fournissent environ 65% du poisson directement destiné à la consommation humaine. Plus de 90% des pêcheur·se·s et des travailleur·se·s de la pêche sont employé·e·s dans des entreprises de pêche artisanale.¹ Le secteur de la pêche souffre de nombreuses injustices : les plus gros bateaux de pêche industrielle capturent 65% des prises au niveau mondial, conduisant parfois à des situations de surpêche et d'effondrement de stocks de poissons. De plus, les engins de pêche destructeurs utilisés sur ces bateaux, ainsi que leur utilisation substantielle de combustibles fossiles, contribuent au changement climatique.² En parallèle, l'accès des pêcheur·se·s artisans au territoire, en mer ou dans les eaux intérieures, et les marges de manœuvre dont ils disposent en matière de gestion des ressources sont de plus en plus restreints.³ La pêche industrielle reproduit les logiques de monoculture et de marchandisation des récoltes observées dans le secteur agro-industriel, notamment avec la concentration des quotas et/ou des droits d'accès aux zones de pêche entre les mains de quelques armateurs de chalutiers géants. Ces pratiques entraînent des dommages sociaux et écologiques importants qui nuisent aux communautés côtières et à leurs modes de vie.

De plus en plus confrontées à des phénomènes de marginalisation, de dépossession et de déplacement, les communautés de pêche artisanale se sont mobilisées en créant des organisations locales, nationales et internationales, parmi lesquelles le Forum mondial des Travailleur·se·s de la Pêche (*World Forum of Fish Workers and Fish Harvesters* - WFF) en 1997, dont une partie des membres s'est détachée en 2001 pour former le Forum Mondial des Populations de Pêcheur·se·s (*World Forum of Fisher People* - WFFP).⁴ Ces deux organisations collaborent entre elles ainsi qu'avec des organisations alliées comme le Collectif International de Soutien aux Travailleur·se·s de la pêche (*International Collective in Support of Fishworkers* - ICSF), et des mouvements paysans comme *La Vía Campesina* (LVC). En effet, les pêcheur·se·s ont rejoint les paysan·ne·s dans les mouvements de souveraineté alimentaire, et y mènent en commun des manifestes, des mobilisations, et des réunions informelles. Ils se retrouvent également dans des rencontres politiques plus formelles, par exemple au sein du Comité International

de Planification (CIP) sur la souveraineté alimentaire basé à Rome, au sein duquel ils plaident conjointement pour la reconnaissance de leurs droits en tant que producteur·trice·s alimentaires de petite échelle.⁵

Aux niveaux national et infranational, diverses organisations de pêche artisanale et organisations alliées s'engagent également et deviennent des acteurs·trices essentiels·les du mouvement pour la souveraineté alimentaire. Certains·es sont membres du WFF et du WFFP ou d'autres initiatives en solidarité avec la pêche artisanale. Il s'agit notamment du Mouvement des Pêcheuses et Pêcheurs artisans (*Movement of Artisanal Fisherwomen and Fishermen* - MPP) et de la Commission Pastorale des Pêcheur·se·s (*Fisherfolk Pastoral Commission* - CPP) au Brésil, de l'Alliance Marine de l'Atlantique Nord-Ouest (*Northwest Atlantic Marine Alliance* - NAMA) aux États-Unis,⁶ du Forum National des Travailleur·se·s de la Pêche (*National Fishworkers Forum* - NFF) en Inde, de l'Union des Pêcheur·se·s Traditionnel·le·s Indonésiens (*Indonesian Traditional Fisherfolk Union* - KNTI) en Indonésie, d'*Istanbul Birlik* en Turquie, de *C-Condem* en Équateur, de *Masifundise* en Afrique du Sud, du Réseau des Journalistes pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest (REJOPRAO),⁷ et du Réseau pour la Défense de la Souveraineté Alimentaire au Guatemala (REDSAG),⁸ parmi beaucoup d'autres.

En dépit de tout le travail effectué par ces organisations, le terme de souveraineté alimentaire, introduit par LVC en 1996, a principalement été associé à une production agroécologique terrestre, négligeant le rôle de la pêche artisanale.

Nous étudierons dans ce rapport ce que signifient souveraineté alimentaire et agroécologie pour le secteur de la pêche, en mettant en évidence le rôle des pêcheur·se·s dans l'amélioration des systèmes alimentaires. Nous nous appuyerons sur la définition de la souveraineté alimentaire proposée par les mouvements sociaux (dont le WFFP et le WFF) lors du Forum pour la souveraineté alimentaire qui s'est tenu à Nyéléni en 2007 :

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement adaptée, produite par des méthodes écologiquement saines et durables, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires. Elle place ceux qui produisent, distribuent et consomment la nourriture au cœur des systèmes et des politiques alimentaires,

en lieu et place des exigences des marchés et des multinationales. Elle défend les intérêts et l'inclusion des générations futures. Elle propose une stratégie de résistance et de démantèlement du régime commercial et alimentaire actuel contrôlé par les grandes firmes. Elle fournit les instructions nécessaires à la mise en place de systèmes de production alimentaire, d'agriculture et de pêche définis et organisés, par les producteurs locaux, hommes et femmes.⁹

La Déclaration de Nyéléni de 2015 a souligné que l'agroécologie fait partie intégrante de la souveraineté alimentaire, non seulement dans ses dimensions techniques et productives, mais aussi en termes socio-économiques, politiques, et culturels :

La vraie solution aux crises du climat et de la malnutrition, entre autres, ne passera pas par la conformation au modèle industriel, mais plutôt par la transformation et la construction de nos propres systèmes alimentaires locaux, qui créent de nouveaux liens entre la ville et la campagne. Cette transformation est fondée sur la production agroécologique d'aliments, telle que pratiquée notamment par les petits producteurs, les artisans-pêcheur-se-s, les pasteurs, les peuples autochtones et les agriculteurs en milieu urbain [hommes et femmes, ndt]. [...] Nous envisageons l'agroécologie comme la principale alternative à ce modèle et comme un moyen de transformer, afin d'améliorer, la manière dont sont produits et consommés les aliments pour l'humanité et la Terre Mère.¹⁰

1.1 Différences et points communs entre les mouvements paysans et ceux de la pêche artisanale

Les artisans pêcheur-se-s et les paysan-ne-s du monde entier sont confronté-e-s à des réalités historiques et sociales qui leur sont spécifiques. Leurs activités, leurs méthodes et leurs cultures, ainsi que leurs matériels et équipements sont extrêmement varié-e-s.¹¹ Tous - avec les apicultrice-s, les pasteur-e-s, les peuples autochtones, les sans-terres, et les travailleur-se-s - sont des acteurs-trices sociaux-ales qui produisent pour le secteur

primaire, nourrissent le monde et contribuent à préserver la planète pour les générations futures. Souvent, en particulier dans les pays du Sud, leurs professions et identités se chevauchent - les pêcheur-se-s peuvent également être des paysan-ne-s, et les deux peuvent être issu-e-s de communautés autochtones. Les paysan-ne-s et les artisans pêcheur-se-s font face à des difficultés similaires, qui sont posées par le système agroalimentaire capitaliste mondial.



Fig. 2 – Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau, COP21 2015. Photo : Z.W. Brent



Fig. 3 – Assemblée Générale de WFFP, 2017. Photo : Z.W. Brent

iels sont aussi menacé·e·s par une dynamique d'accaparement des terres et des océans.¹² La formulation d'objectifs communs à l'agroécologie et la souveraineté alimentaire pour faire face à ces défis a découlé de luttes menées par les producteurs·trices de petite échelle qui souhaitent défendre leurs modes traditionnels de production alimentaire et leur accès à la terre et à la mer.

Bien que les luttes pour la souveraineté alimentaire sur les terres et les milieux aquatiques (incluant les océans, les mers, les zones d'eau douce, et les pêcheries continentales dans les rivières ou les estuaires) partagent de nombreuses similitudes, la dynamique spécifique de la pêche artisanale, les défis auxquels les pêcheur·se·s sont confronté·e·s, et les solutions qu'ils proposent ont suscité moins d'intérêt, même au sein du mouvement pour la souveraineté alimentaire. Par exemple, bien que certaines des pratiques de production alimentaire terrestre affectent grandement la santé des cours d'eau en raison du ruissellement ou de la contamination des aquifères, les menaces que représente l'utilisation de pesticides et / ou d'hormones dans l'agro-industrie et l'élevage ne sont pas perçues comme ayant un impact sur le secteur de la pêche. Ainsi, les réseaux et coalitions existant·e·s sur la souveraineté alimentaire négligent souvent la pêche artisanale, tandis que les organisations de pêcheur·se·s

confrontées à l'accaparement des océans, à la diminution des stocks de poissons et à la marginalisation économique ont parfois du mal à se faire entendre.

En plus (ou peut-être à cause) du manque de sensibilisation au rôle des pêcheur·se·s dans la souveraineté alimentaire, la pêche artisanale pourrait ne pas se sentir légitime à participer aux débats sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire. Certains mouvements et initiatives de pêcheur·se·s rejettent le terme « agroécologie », qui, selon elles-eux, se réfère principalement aux débats sur l'agriculture. Néanmoins, les pratiques de la pêche artisanale et les propositions mises en avant par leurs mouvements incarnent souvent les thèses retrouvées dans les domaines de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire. Des dirigeants de ces mouvements voient une importance stratégique à cultiver des alliances entre les différents producteur·trice·s alimentaires de petite échelle - qu'ils exercent à terre ou en mer - et les mouvements de souveraineté alimentaire. Selon Naseegh Jaffer, ancien secrétaire général du WFFP :

La souveraineté alimentaire, dans son essence, n'a rien de nouveau pour les communautés de pêcheurs. Il s'agit simplement d'un nouveau langage permettant de décrire ce qui constitue déjà le noyau et l'âme de

la défense de nos territoires, de notre patrimoine et de nos capacités à produire de la nourriture saine, de qualité et en abondance. La souveraineté alimentaire est au cœur de notre lutte contre le néo-libéralisme et le capitalisme mondial. Elle fournit un cadre pour le partage des connaissances et de la sagesse autochtones, traditionnelles et nouvelles, entre communautés de pêcheurs au sein de l'ensemble du secteur du WFFP.¹³

Lors de son Assemblée Générale de 2014 au Cap, le WFFP a lancé une campagne sur la souveraineté alimentaire. Depuis, les termes et les concepts de souveraineté alimentaire et d'agroécologie ont été débattus et explorés au sein de la direction et d'un groupe de travail avant d'être diffusés pour renforcer les capacités d'organisation et de mobilisation du WFFP. Les deux notions ont encore globalement été peu utilisées au sein des luttes de la pêche artisanale, mais certains de ses groupes ont développé leur propre terminologie pour se référer à des concepts ou des enjeux similaires, afin d'être entendus et d'obtenir plus de visibilité en tant qu'acteur·trice·s politiques. Par exemple, la 7e Assemblée générale du WFFP en 2017 à New Delhi a vu naître le slogan : « Nous sommes le Peuple, nous sommes les Océans ! ».

Dans certains cas, les termes de la souveraineté alimentaire ont été adoptés par les pêcheur·se·s. Dans leur

publication de 2017 résultant d'un échange en Indonésie sur le sujet,¹⁴ le WFFP et le KNTI ont traduit pour le secteur de pêche chacun des six piliers de la souveraineté alimentaire, à savoir 1. Donne priorité à l'alimentation des peuples ; 2. Valorise les producteur·trice·s d'aliments ; 3. Localise les systèmes de production alimentaire ; 4. Établit le contrôle au niveau local ; 5. Consolide les savoirs et les compétences ; et 6. Travaille avec la nature. Ce rapport représente une première tentative du WFFP de montrer quels sont les aspects et les objectifs que les mouvements de pêche artisanale partagent avec d'autres mouvements pour la souveraineté alimentaire, comme la paysannerie, et de mettre en évidence quelles luttes politiques ils ont en commun.

Plutôt que de s'attarder sur les termes à utiliser, il est important de rester flexible sur la terminologie afin d'identifier les échanges entre les différents mouvements, mais aussi pour explorer les différentes façons par lesquelles les mouvements de pêche artisanale luttent pour des alternatives qui, peu importe comment ils les qualifient, correspondent dans la pratique à celles proposées par la souveraineté alimentaire et l'agroécologie. Avec ce rapport, nous souhaitons contribuer à une meilleure compréhension des réalités de terrain qui lient la pêche artisanale au mouvement global pour la souveraineté alimentaire.



Fig. 4 – Échanges avec les pêcheurs, El Palmar, Valence, Espagne, 2018. Photo : Z.W. Brent

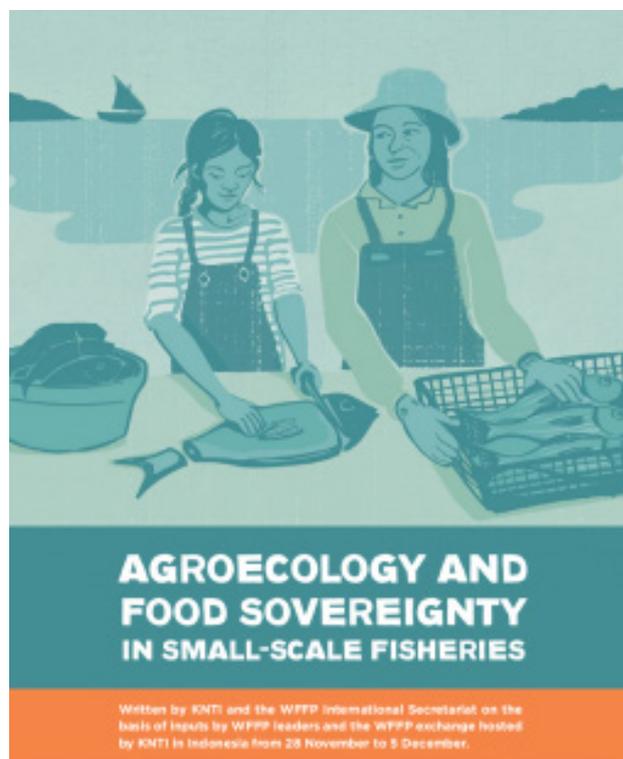
2 La pêche artisanale en lien avec l'agroécologie et la souveraineté alimentaire

Afin de mieux comprendre comment l'agroécologie et la souveraineté alimentaire sont, et pourraient être davantage, intégrées dans les luttes de la pêche artisanale, nous avons commencé par une recherche bibliographique autour des termes « agroécologie, souveraineté alimentaire, et pêche ».¹⁵ Malgré le peu de résultats trouvés, il semble que les militant·e·s et les scientifiques des domaines de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire s'intéressent de manière croissante aux producteur·trice·s aquatiques (marines et d'eau douce),¹⁶ possiblement du fait des défis, de plus en plus visibles, auxquels sont confrontées les communautés de pêche artisanale.

Jusqu'à présent, ce sont des organisations de pêcheur·se·s qui ont conceptualisé le lien entre agroécologie, souveraineté alimentaire et pêche artisanale de la manière la plus simple : « la pêche artisanale dans le débat de la souveraineté alimentaire »¹⁷ et, comme mentionné ci-dessus, « Agroécologie et Souveraineté alimentaire dans les pêcheries de petite échelle ».¹⁸ Le premier document traite des droits des pêcheur·se·s à la mer, définie comme bien commun, ainsi que des enjeux écologiques et environnementaux qui pèsent sur les pêcheur·se·s artisans. Le second rapport souligne les droits de la pêche artisanale et confronte le système agroalimentaire capitaliste mondial en étudiant les aspects sociaux, économiques et environnementaux soulignés par les mouvements de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire, ainsi qu'en reliant les luttes terrestres et maritimes.

Ces travaux mis à part, seules quelques sources et initiatives étudient la pêche artisanale en utilisant la terminologie de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire. Premièrement, un petit nombre de publications universitaires et scientifiques traitent directement des thèmes de la pêche et de la souveraineté alimentaire et / ou de l'agroécologie (voir Colombo et al., 2015¹⁹ ; Seixas et al., 2018²⁰ ; Cotrim, 2009²¹ ; Levkoe et al., 2017²² ; Rodríguez-Crisóstomo, 2016²³ ; et Inakake de Souza, 2017²⁴). Par ailleurs, les trois mouvements sont mis en lien dans des publications universitaires militantes et populaires (par exemple, le numéro spécial de 2016 de la revue *Soberanía Alimentaria, Biodiversidad y Cultura* sur les pêcheries et les communautés de pêche,²⁵ et *Pesca y agroecología* et la lettre d'information de Nyéléni 2016).²⁶

L'importance du rôle des pêcheur·se·s dans la transformation du système alimentaire est formulée principalement : dans les documents et déclarations issus de rassemblements de pêcheur·se·s et d'activistes lors de débats sur la souveraineté alimentaire (par exemple lors de la 7e Assemblée générale du WFFP en Inde en 2017, de la réunion du MPP au Brésil, ou dans les travaux en cours du groupe de travail sur les pêches du Comité International de Planification pour la souveraineté alimentaire²⁷) ; lors de réunions d'acteur·trice·s du mouvement pour la souveraineté alimentaire, où les pêcheur·se·s et leurs luttes sont mentionné·e·s, même de façon anecdotique ; dans la déclaration des organisations de producteur·trice·s alimentaires de petite échelle et des OSC lors du 2^{ème} Symposium international sur l'agroécologie de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)²⁸ en avril 2018 ; à l'occasion du premier congrès national et de la Déclaration de la Rencontre unitaire des travailleurs, des ouvriers et des peuples des champs, des eaux et des



FORO MUNDIAL DE PUEBLOS PESCADORES
WORLD FORUM OF FISHER PEOPLES
FORUM MONDIAL DES POPULAIRES DE PÊCHERIES

Report: September 2017
Indonesia

Fig. 5 – Publication du WFFP

forêts (« *Encontro Unitario dos Trabalhadores, Trabalhadoras e Povos do Campo, das Águas e das Florestas* ») en 2012, avec la participation du MPP et du CPP²⁹ ; du webinaire sur le Covid-19 et les pêcheur-se-s artisans d'Afrique du Nord et de Palestine organisé par le *North African Food Sovereignty Network* (NAFSN) et le *Transnational Institute* en mai 2020³⁰ ; dans les documents ou directives publiés dans le cadre de politiques institutionnelles internationales, comme le « Manuel populaire des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale » (CIP et al., 2016)³¹ ; et plus généralement dans les déclarations formulées lors de rassemblements sur la souveraineté alimentaire, comme au congrès international de La Vía Campesina en 2017, ou à Nyéléni en 2007 et 2015. Le texte de la Déclaration de 2015 issue du Forum de Nyéléni sur l'agroécologie, par exemple, inclut la pêche traditionnelle et artisanale dans les pratiques agroécologiques :

Les pratiques de production qui caractérisent l'agroécologie, telles que la culture intercalaire, la pêche traditionnelle et le pastoralisme nomade, l'intégration des cultures, des arbres, du bétail et des poissons, l'utilisation de fumier, du compost, des semences locales, des races animales locales, etc., se fondent sur des principes écologiques tels que le développement de la vie des sols, le recyclage des nutriments, la gestion dynamique de la biodiversité et la conservation de l'énergie à de multiples échelles.³²

La déclaration reconnaît les zones de pêche comme faisant partie intégrante des systèmes agroécologiques, et souligne l'importance de valoriser les connaissances traditionnelles des pêcheur-se-s et de faciliter leurs échanges par des formations « de pêcheur à pêcheur ».

De la même manière, l'intérêt croissant pour les luttes de la pêche artisanale au sein de l'agroécologie et les débats politiques sur la souveraineté alimentaire ont conduit les différent-e-s acteur-trice-s à collaborer et à échanger leurs connaissances. Par exemple, en mai 2018 s'est tenu à Cordoue le 7e Congrès international sur l'agroécologie, organisé conjointement par l'ISEC (Institut de Sociologie et d'Études Paysannes) de l'Université de Cordoue et par l'Observatoire pour la Souveraineté Alimentaire et l'Agroécologie (OSALA).³³ Dans un des groupes de travail sur la pêche et l'agroécologie furent partagées de nombreuses études

de cas présentant des liens entre la pêche artisanale et l'agroécologie, au Brésil, en Inde, au Mexique, en Espagne et au Sri Lanka, qui furent discutées avec une perspective mondiale. Ce groupe de travail a depuis organisé des réunions de suivi à Valence en Espagne (décembre 2018) et à Barcelone (juin 2019) pour étudier les liens entre agroécologie et pêche.

En novembre 2018, les membres européens du WFFP et les représentant-e-s des OSC alliées se sont réunis à Thessalonique pour discuter de la manière dont faire avancer les débats sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire dans les mouvements de la pêche artisanale et de permettre aux initiatives locales de se les approprier. Le 7e symposium d'Urgenci a également réuni des initiatives d'agriculture communautaire (*Community Supported Agriculture - CSA*) et de pêcheries communautaires (*Community Supported Fisheries - CSF*) telles que le *Local Catch Network* des États-Unis et *Istanbul Birlik* de Turquie, dont les liens unissant les agroécologies terrestres, maritimes, et la souveraineté alimentaire sont encore à explorer.

De ces rencontres a émergé une nouvelle collaboration entre Urgenci, Pleine Mer (France), *Local Catch Network* (USA), le *Transnational Institute*, et *Istanbul Birlik*, qui ont lancé un projet pluriannuel sur les pêches communautaires. Le programme vise à développer davantage la formation de pêcheur à pêcheur, à autonomiser les pêcheur-se-s, leurs communautés et leurs systèmes alimentaires locaux, et à localiser et connecter les réseaux régionaux de CSF afin que ceux-ci puissent renforcer leurs propres mouvements et établir des alliances entre eux plus solides.

L'université d'été 2020 « *Rise Up!* »³⁴ organisée en ligne par l'Alliance Communautaire pour une Justice Mondiale (*Community Alliance for Global Justice*) de Seattle est un autre évènement collaboratif qui a exploré le rôle de la pêche dans la souveraineté alimentaire. L'objectif principal du programme était de comprendre la mobilisation de communautés de pêche autochtones pour la souveraineté alimentaire, et il a été également discuté de la campagne contre le saumon génétiquement modifié aux États-Unis.³⁵

En plus des travaux de recherche qui démontrent le rôle de la pêche artisanale dans l'agroécologie et la souveraineté alimentaire, de nombreuses études relient la pêche artisanale à ces concepts. Il s'agit notamment de travaux

sur la gestion durable et / ou communautaire des pêches ; les économies communautaires / alternatives ; une approche des pêches fondée sur les droits humains ; les droits fonciers des communautés de pêche ; les droits des pêcheur·se·s artisans ; le droit à l'alimentation ; le droit aux communs et à la réappropriation de la mer par les citoyen·ne·s ; les aspects sociaux et culturels des communautés de pêche ; les pêcheries communautaires (CSF) ; la cogestion ; la gestion écosystémique. Parmi les travaux de recherche académique consacrés aux droits de la pêche artisanale, les articles sur la gestion communautaire des pêches et les ventes directes de produits de la pêche artisanale font particulièrement écho aux expériences de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire (par exemple Stoll et al., 2015³⁶ ; Bolton et al., 2016³⁷ ; Brinson et al., 2011³⁸).

Enfin, il y a eu une prolifération de documents institutionnels (publiés notamment par la FAO) à propos des droits de la pêche artisanale ou des droits fonciers, comme par exemple « Faire face au défi de l'alimentation et de l'agriculture : programme des petits exploitants »³⁹ ; les « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale »⁴⁰ ; ou les « Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté ».⁴¹

Ces documents établissent des lignes directrices qui reconnaissent la valeur des modes de vie et des moyens de subsistance des producteur·trice·s alimentaires de petite échelle et sont donc fondamentaux pour la souveraineté alimentaire. Cet intérêt soudain des institutions pour les droits des pêcheur·se·s est majoritairement lié à l'organisation croissante des mouvements de pêche artisanale aux niveaux mondial et régional. Le WFFP, le WFF, et les organisations alliées se sont fortement impliquées dans les réflexions et la rédaction de ces documents et déclarations, en particulier dans le cas des Directives de la pêche artisanale. Après l'approbation de ces dernières en 2014, les pêcheur·se·s artisans ont exercé une pression supplémentaire pour leur mise en œuvre au niveau national. En réponse, le Comité des pêches de la FAO (COFI) a publié un document complémentaire, le « Cadre stratégique mondial en soutien de la mise en œuvre des Directives de la pêche artisanale »

(SSF-GSF)⁴², qui promeut une approche basée sur les droits humains, la sensibilisation et le suivi de la mise en œuvre des Directives au niveau national, en incluant tous les acteur·trice·s de la pêche artisanale dans toutes les régions. De plus, l'adoption de la « Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales » (UNDROP) le 17 décembre 2018,⁴³ qui définit et promeut explicitement les droits des communautés de pêche artisanale, reconnues comme actrices clés de la souveraineté alimentaire, a été obtenue grâce à la collaboration de producteur·trice·s d'autres secteurs : paysan·ne·s, éleveur·se·s, forestier·ère·s, et apiculteur·trice·s notamment.

Sans représenter un examen exhaustif, ces publications, directives et déclarations forment des exemples importants, en nette augmentation au cours de la dernière décennie, dans lesquels le langage de la souveraineté alimentaire est utilisé pour désigner des communautés de pêche, y compris par les institutions dans lesquelles la pêche artisanale a peu d'influence. En parallèle, les mouvements de pêche artisanale se sont rapprochés de ceux pour la souveraineté alimentaire, et leurs alliances en sont sorties renforcées.



Fig. 6 – Vente aux enchères de poissons vivants, Montgat. Photo : Z.W. Brent

3 Etudes de cas : Pratiques et alternatives dans différents territoires

Au-delà des questions de terminologie, les principes de la souveraineté alimentaire sont mis en pratique de nombreuses manières par les communautés de pêche. En reliant les expériences des pêcheur-se-s aux débats globaux sur la souveraineté alimentaire, nous mettons en évidence les points communs entre les producteur-trice-s alimentaires de petite échelle, qu'ils travaillent sur terre ou en mer / eau douce. Nous prenons appui sur des exemples spécifiques montrant comment la pêche artisanale relève les défis de la transformation du système alimentaire. Comment construire des économies alimentaires locales et durables ? Comment faire en sorte que les écologistes et les producteur-riche-s alimentaires aient l'accès et le contrôle des ressources naturelles dont ils dépendent ? Comment faire en sorte que le travail de production alimentaire soit valorisé et équitable ? Répondre à ces

questions signifie nécessairement s'attaquer aux inégalités économiques, ainsi qu'aux formes d'oppression sexistes et raciales qui entravent les changements du système alimentaire, qu'elles soient politiques, économiques, liés aux ressources naturelles ou au travail.

Nous étudierons comment la souveraineté alimentaire est mise en œuvre à travers diverses expériences territoriales : transformation des économies alimentaires et expériences de vente directe par des pêcheries artisanales en Turquie ; défense des ressources naturelles, genre et territoire en Indonésie ; la question du travail dans le système alimentaire et les interactions entre migration et pêche en Europe et en Afrique de l'Ouest. Ces études de cas viendront nourrir la question de la souveraineté alimentaire au niveau mondial tout en montrant la diversité et la spécificité des luttes de la pêche artisanale.

3.1 Transformer et relocaliser les économies alimentaires

Les universitaires et les militant-e-s soulignent depuis longtemps les échecs des systèmes alimentaires mondialisés⁴⁴ : dommages écologiques, aliénation et dégradation des moyens de subsistance des producteur-trice-s alimentaires ruraux, transport sur de longues distances, et manque de transparence pour les consommateur-trice-s. Les produits alimentaires y subissent une mise en marché soumise à des accords de libre-échange qui encouragent la spécialisation des productions et l'exportation. L'approche axée sur le profit, au sein d'un marché dérégulé, a engendré une concentration des pouvoirs. Quelques grandes entreprises contrôlent la grande majorité du système alimentaire, rendant les plus petites de plus en plus vulnérables. De plus, les chaînes d'approvisionnement alimentaire longue-distance sont peu résilientes aux perturbations liées aux crises climatiques ou sanitaires, qui vont aller en s'aggravant. Ces vulnérabilités des systèmes alimentaires mondialisés ont été particulièrement visibles lors de la pandémie du Covid-19. Étant donné que de nombreux producteur-trice-s dans le monde dépendent malgré eux des exportations et des chaînes d'approvisionnement longue-distance, il n'est pas évident de revenir à des systèmes alimentaires démocratiques, durables, justes et locaux. Comme le montre un réseau mondial de producteur-trice-s alimentaires et d'allié-e-s, le Mécanisme international de la Société Civile (MSC), la

plupart des producteur-trice-s artisans s'appuient sur ce qu'ils définissent comme des « marchés territoriaux »,⁴⁵ qui relient populations urbaines et rurales, et sur les échanges entre consommateur-trice-s et ceux et celles qui les nourrissent sur leur territoire.

Promouvoir de tels marchés peut bénéficier à la souveraineté alimentaire, en améliorant les revenus des producteur-trice-s alimentaires, en leur permettant de reprendre le pouvoir auprès des intermédiaires, et en revalorisant leurs modes de vie. Se rapprocher des exploitant-e-s peut permettre aux consommateur-trice-s d'en savoir plus sur la façon dont les aliments sont produits, de comprendre leur propre rôle dans un système alimentaire juste et durable, et de choisir leur nourriture sur la base de préoccupations écologiques. Les militant-e-s de la souveraineté alimentaire ont accordé une grande attention aux réseaux agricoles communautaires et aux marchés locaux. Les initiatives qui mettent en avant la consommation locale de poisson, comme *La Platjeta* à Barceloneta,⁴⁶ et les marchés locaux, comme la *subhasta cantada* à Montgat, seule vente aux enchères en direct qui existe encore en Catalogne, sont des exemples contemporains de certaines de ces pratiques dans le secteur de la pêche. En général, cependant, la manière dont les pêcheur-se-s s'engagent avec les marchés

territoriaux et les économies alimentaires locales, ainsi que les obstacles auxquels ils sont confronté-e-s, sont moins bien comprises. Au cours des dernières décennies, créer des marchés alternatifs pour les producteur-trice-s

artisans est devenu urgent, et les coopératives de pêche artisanale dans de nombreuses régions jouent un rôle social et politique important en renforçant les systèmes alimentaires locaux et la durabilité des stocks de poissons.

Les pêches artisanales en Turquie et l'expérience d'Istanbul Birlik⁴⁷

La situation des pêcheur-se-s artisans en Turquie est aujourd'hui particulièrement critique, et les menaces pèsent sur leur survie économique et physique. La surpêche et la pêche illégale ont conduit à l'effondrement d'importants stocks de poissons. Les fortes pollutions d'origine urbaine et industrielle, peu soumises à contrôles, ont contribué à la diminution des stocks de poissons et à une perte catastrophique de biodiversité, en particulier dans la mer de Marmara.⁴⁸ Le système de commercialisation des produits de la mer a également pris au piège de nombreuses entreprises artisanales et coopératives dans des cycles d'endettement croissant. Les marchés de produits de la mer reposent en effet sur des intermédiaires et des commissaires (et sur la concentration des plus grandes entreprises de pêche) qui utilisent leur pouvoir pour faire pression sur les pêcheur-se-s artisans. En forçant ces dernier-ère-s à accepter des prix inférieurs à ceux du marché, les intermédiaires et commissaires les conduisent à s'endetter de plus en plus. Les pêcheur-se-s artisans sont en conséquence de plus en plus marginalisés. Les jeunes

générations se sont désintéressées de la pêche, et les représentant-e-s de l'État et la société civile ignorent en général l'identité et la culture des pêcheur-se-s.

En réponse, des pêcheur-se-s artisans ont engagé une réflexion collective sur le rôle de la pêche au sein des économies alimentaires locales. L'Association des coopératives de pêche d'Istanbul (« *Istanbul Birlik* »⁴⁹) a été fondée en 1980 et représente 34 coopératives de pêche pour environ 2 500 membres, essentiellement des pêcheur-se-s artisans autour d'Istanbul. La plupart des zones de pêche de ses membres se trouvent le long des côtes de la mer de Marmara ou du littoral turc bordant la mer Noire.⁵⁰ Ils participent aux réunions de la FAO et du CIP (Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire, une organisation politique de mouvements mondiaux pour faire progresser la souveraineté alimentaire au niveau international) avec d'autres organisations qui luttent pour la souveraineté alimentaire, telles que LVC, et représentent la pêche artisanale lors de rendez-vous internationaux.



Fig. 7. – Pêcheurs français. Photo : Thibault Josse.

Istanbul Birlik est un membre régional actif de SÜR-KOOP, qui est l'association nationale des coopératives de pêche en Turquie. Fondé en 2004, le SÜR-KOOP comprend 15 membres régionaux et environ 243 coopératives membres, soit environ 19 000 pêcheur·se·s individuels,⁵¹ mais elle inclut également des pêcheur·se·s industriels. Par conséquent, les associations régionales sont différentes et possèdent leurs propres positions et activités politiques.

Historiquement, les pêcheur·se·s industriel·le·s et les coopératives de pêche industrielle turques ont été influent·e·s, à la fois économiquement et politiquement, et actif·ve·s lors des réunions avec les décideurs politiques, en particulier avec la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture du Ministère de l'Agriculture et des Forêts. Les pêcheur·se·s artisans, auparavant peu représenté·e·s dans ces espaces, sont devenu·e·s plus visibles et plus fort·e·s depuis leur rassemblement en coopératives dans

Le développement politique d'Istanbul Birlik aux niveaux national et international

Istanbul Birlik est particulièrement active depuis 2010. Elle travaille à l'autonomisation de ses membres, participe à divers groupes sociaux et politiques, se lie avec d'autres acteurs sociaux tels que les universités, les organisations non gouvernementales (ONG), les municipalités et les journalistes pour comprendre sa propre position en tant que communauté de pêche artisanale. L'élection d'un nouveau directeur et d'un nouveau conseil en 2011 a conduit à une approche plus active, axée sur le renforcement des communautés, la participation aux espaces de prises de décisions, la définition d'objectifs structurels et politiques et le renforcement de la communication avec les pêcheur·se·s de différentes coopératives. Ensemble, ils ont également créé des liens avec les décideurs politiques à différents échelons administratifs, ainsi qu'avec des chercheurs, des ONG, des journalistes et des municipalités.

Actuellement, les conflits entre pêcheur·se·s artisans et industriels prennent de l'ampleur, notamment au sujet de l'accès à la bande côtière. Le 3 novembre 2011, des senneurs et des chalutiers ont organisé une manifestation dans le détroit du Bosphore pour réclamer le droit de pêcher plus près du littoral. Les pêcheur·se·s artisans et les ONG telles que Greenpeace et Slow Food Istanbul (*Fikir Sahibi Damaklar*) ont dénoncé les chalutiers pêchant illégalement dans le Bosphore, ainsi que la vente de juvéniles capturés illégalement.⁵⁴ Les acteur·trice·s de la pêche industrielle et d'autres intermédiaires puissants ont organisé des ripostes très agressives, comme l'ont rapporté les journaux locaux ainsi que les pêcheur·se·s lors de forums

lesquelles ils se sont investi·e·s. 2012 a été une année particulièrement marquante, « lorsqu'environ 200 pêcheurs d'Istanbul Birlik ont assisté à la réunion de notification des pêcheries à Ankara, à la surprise des pêcheurs industriels et des décideurs. [...] C'était la première fois qu'une organisation de petits pêcheurs assistait à une telle réunion ».⁵²

En Turquie, les navires de pêche artisanale sont généralement en bois et mesurent entre 5 et 12 mètres de long. Les engins de pêche utilisés à bord sont des filets maillants et / ou des palangres. Les bateaux de pêche artisanale constituent 90% de la flotte de pêche du pays, mais capturent moins de 10% de sa production halieutique.⁵³ Ils représentent donc un bien moindre impact environnemental et une bien plus faible pression sur les stocks de poissons que la pêche industrielle.

auxquels nous avons assisté pendant notre travail de terrain. L'intimidation et la coercition ont été dirigées spécifiquement contre les défenseur·se·s de l'environnement : communautés de pêche artisanale, écologistes, groupes de consommateur·trice·s, ONGs, etc. Un directeur de coopérative a même subi une attaque à Istanbul.⁵⁵

Dans de telles circonstances, la visibilité et l'influence politique d'*Istanbul Birlik* doivent en partie à la collaboration avec un éventail d'acteur·trice·s de la société civile et d'ONG telles que Greenpeace et Slow Food, des groupes de consommateur·trice·s, des chef·fe·s de restaurant, des journalistes et des universitaires de disciplines variées (biologie, économie des pêches, halieutique et sciences sociales). *Istanbul Birlik* a co-organisé des campagnes, dont une contre la pêche illégale afin d'empêcher la capture et la vente de poissons juvéniles avec le slogan, promu par Greenpeace, « Combien de centimètres fait le tien ? »⁵⁶, et une campagne entre 2011 et 2015⁵⁷ pour la protection du « lüfer », une espèce de poisson bleu du Bosphore d'importance traditionnelle et culturelle, sous la bannière « Équipe de protection du Lüfer ».⁵⁸

Istanbul Birlik mène actuellement des activités de développement et de renforcement de compétences avec ses membres, y compris par des ateliers réguliers sur la gestion des coopératives (principes, structures juridiques, responsabilités), la promotion de la pêche durable, les améliorations à apporter en termes d'infrastructures et d'installations pour les pêcheur·se·s, mais aussi la défense de leurs cultures et identités. Ces activités ont obtenu de



Fig. 8 – Un membre de la coopérative Istanbul Birlik. Photo : Z.W. Brent

nombreux résultats : un outil pédagogique « de pêcheur à pêcheur » a été créé, la collaboration entre les membres d'*Istanbul Birlik* en est sortie renforcée, les structures organisationnelles ont été améliorées, permettant aux coopératives et à leurs membres de communiquer et de collaborer plus étroitement avec les chercheur-se-s et les universitaires. Ces dernier-ère-s ont manifesté leur soutien aux pêcheur-se-s et partagé des idées sur des sujets tels que les structures juridiques, le coopérativisme, les relations entre pêche et aquaculture, les plastiques marins et la croissance bleue, entre autres.

Partenariats avec d'autres mouvements de souveraineté alimentaire

En rejoignant des réseaux internationaux, *Istanbul Birlik* a contribué à sensibiliser les mouvements pour la souveraineté alimentaire et l'agroécologie aux problèmes de la pêche, à renforcer la voix politique des pêches artisanales, et à esquisser de futures collaborations. Après avoir participé au Colloque International sur les Initiatives en Agronomie Critique (*International Colloquium on Initiatives in Critical Agrarian Studies* – ICAS) et à l'atelier sur l'accapement des océans qui s'est tenu à Vitoria / Gasteiz au Pays basque en avril 2017, *Istanbul Birlik* a accueilli en septembre de la même année un atelier avec les organisations de pêche artisanale d'Europe, dont des membres régionaux du WFFP comme APROAMAR (*Asociación Profesional de Autónomos del Mar*, Espagne), la Plateforme de la Petite Pêche Artisanale Française, la plateforme autochtone russe *Aborigen Forum*, ou le Conseil Saami

En dépit de la domination politique et économique de la pêche industrielle, *Istanbul Birlik* a réussi à donner depuis 2011 une visibilité croissante à la pêche artisanale. Désormais reconnus comme des acteur-trice-s importants du secteur, iels ont rejoint progressivement les discussions sur la réforme de la loi nationale sur la pêche, renouvelée tous les quatre ans, dont dernièrement le 31 août 2020.

« *Sápmi* ». Les échanges ont permis de comprendre plus en profondeur les problèmes et les luttes communes aux pêcheur-se-s de toute l'Europe et ont suscité des envies pour plus de collaborations au niveau international.

Grâce à ce réseau, *Istanbul Birlik* a assisté à la 7e Assemblée générale du WFFP qui s'est tenue à New Delhi, à l'occasion du 20e anniversaire du forum. *Istanbul Birlik* est devenu membre du WFFP, rejoignant plus de 50 représentants d'autres pays. « [C]es alliances transnationales sont une source d'inspiration pour *Istanbul Birlik*, et lui donnent de nouvelles idées, notamment en ce qui concerne la souveraineté alimentaire et l'agroécologie, les structures organisationnelles, ou même des méthodes d'animation par exemple pour améliorer l'efficacité des réunions ou diversifier son public ».⁵⁹

Mise en pratique : vente directe et magasins de coopératives

Face à la crise écologique et sociale dans leur région, notamment due à la diminution des stocks de poissons et à la montée en flèche de l'endettement des pêcheur-se-s envers les intermédiaires, *Istanbul Birlik* a lancé un projet de vente directe. Plutôt que de dépendre d'intermédiaires qui achètent le poisson à très bas prix et ajoutent des commissions tout au long de la chaîne de valeur jusqu'à la personne qui va l'acheter au supermarché, chez son poissonnier ou au restaurant, les pêcheur-se-s reprennent le contrôle sur la commercialisation des produits de leur pêche grâce aux réseaux de vente directe. Ces réseaux contribuent à rehausser le prix de vente pour le-la producteur-trice tout en abaissant le coût d'achat pour les consommateur-trice-s, ce qui rend le poisson plus accessible financièrement. Selon la direction d'*Istanbul Birlik*, le passage à la vente directe devrait contribuer à changer les mentalités, aujourd'hui souvent dominées par le fonctionnement capitaliste du système alimentaire : « Les gens vont peu à peu réaliser que le poisson n'est pas une marchandise, c'est de la nourriture ». ⁶⁰

Le système de vente directe prévu comprend l'ouverture de magasins coopératifs (voir Fig. 10) dans différents quartiers d'Istanbul. Le poisson capturé par les membres d'*Istanbul Birlik* sera acheté par les coopératives à un prix fixe et équitable. *Istanbul Birlik* disposera de son propre

système de transport frigorifique, et le poisson sera ensuite vendu dans les magasins coopératifs. Cet accès direct aux marchés locaux améliorera la situation économique des pêcheur-se-s artisans, qui pourront fixer le prix de leur poisson, et réduira leur dépendance vis-à-vis des intermédiaires. ⁶¹ Les magasins coopératifs fourniront non seulement un marché, mais également un espace pour la transformation, la cuisson et la vente de produits transformés. Ils emploieront principalement des femmes et des jeunes, pour leur donner plus de visibilité et leur offrir des emplois liés au secteur de la pêche artisanale.

Une partie de l'espace de la coopérative sera consacrée à des événements culturels tels que des festivals de pêcheur-se-s, des séminaires, des expositions, des activités pour les enfants et des débats. Ces événements permettront de sensibiliser à la pêche artisanale et à ses traditions, aux espèces locales, aux caractéristiques spécifiques de ces territoires maritimes (nord de la mer de Marmara, Bosphore et sud-ouest de la mer Noire) ainsi qu'au concept des pêcheries communautaires (*Community Supported Fisheries* - CSF). La conception et la construction de ce lieu incluront d'autres groupes, tels que des initiatives de consommateur-trice-s agroécologiques, des chercheur-se-s, des municipalités de district, et des OSCs.



Fig. 9 – Maquette du projet de magasin de coopérative de 200m2 avec ses espaces dédiés à la vente, à la transformation, à la préparation et à la dégustation de poisson et aux activités culturelles (Source : flyer du « projet Connait ton pêcheur »)

Le projet vise en premier lieu à améliorer la situation de la pêche artisanale, à commencer par celle des membres d'*Istanbul Birlik*, mais souhaite de manière plus générale enrichir les connaissances du public sur le milieu marin, les modes de pêche traditionnels, les communautés de pêche et les dynamiques sociales à l'œuvre dans les systèmes alimentaires basés sur la pêche. Ces dernières années, des mouvements alimentaires biologiques, agroécologiques et / ou locaux florissants ont permis aux communautés de découvrir les nombreux bénéfices à reconstruire des relations avec les producteurs-trice-s alimentaires de petite échelle.⁶² De même, reconnecter les communautés aux pêcheur-se-s traditionnel-le-s peut offrir de nombreux avantages.⁶³ Le nom du projet - « Projet Connais ton pêcheur » - (voir Fig. 9) y fait allusion.

D'après l'expérience des réseaux de pêcheries communautaires aux États-Unis et les estimations pour le projet de vente en magasins coopératifs d'*Istanbul Birlik* (Fig. 10), les revenus de la pêche artisanale pourraient augmenter de 30%.⁶⁴ Si c'est le cas, les pêcheur-se-s pourraient enfin sortir de l'endettement et de la marginalisation. Suivant cet objectif, *Istanbul Birlik* a rencontré les municipalités de districts en 2019 et 2020 pour trouver un lieu et obtenir que celui-ci leur soit financé, pour éviter les baux commerciaux inabordables. Malheureusement, la pandémie du Covid-19 a bloqué les négociations.

Réseaux de pêcheries communautaires (CSF) : alliances entre pêcheur-se-s, groupes de soutien à l'agriculture paysanne et municipalités

Depuis les dernières élections municipales début 2019, *Istanbul Birlik* est en pourparlers avec la Municipalité Métropolitaine d'Istanbul (MMI) pour le développement de magasins coopératifs dans 10 à 25 districts. Des réunions régulières ont eu lieu tout au long de 2019 et début 2020 entre la MMI, les coopératives et initiatives d'agriculture paysanne et les coopératives de pêcheur-se-s afin de concevoir collectivement de tels marchés de producteur-trice-s.

Aujourd'hui, il existe une trentaine de groupes d'agriculture paysanne dans la région d'Istanbul. La première a été la BÜKOOP (Coopérative de consommation des membres de l'Université de Bogazici) fondée en 2009,⁶⁵ suivie par d'autres qui ont prospéré, surtout depuis 2015. Ils représentent d'importants alliés potentiels pour le « Projet Connais ton pêcheur », ainsi les pêcheur-se-s artisans et *Istanbul Birlik* participent aux échanges sur la manière de

İSTANBUL BÖLGESİ SU ÜRÜNLERİ KOOPERATİFLER BİRLİĞİ



Fig. 10 – Le flyer du « projet Connais ton pêcheur »

lier ces initiatives pour créer un système d'économie sociale et solidaire et sur le type de structure qui conviendrait à Istanbul.

De telles initiatives de citoyen-ne-s et de consommateur-trice-s, qui apprennent collectivement et mettent en place des réseaux d'agriculture et de pêche communautaires, sont essentielles à la transition vers un système alimentaire juste et plus durable socialement et écologiquement. Ce projet et d'autres initiatives d'*Istanbul Birlik* démontrent les nombreux parallèles entre les pêcheur-se-s de Birlik et l'agriculture paysanne, et viennent nourrir les débats autour de la relocalisation des économies alimentaires. En mer ou sur terre, ces économies alimentaires alternatives sont plus démocratiques, économiquement viables, écologiquement durables et culturellement adaptées.

3.2 Défense des ressources naturelles : les bases de la transformation du système alimentaire

Avec l'avènement du capitalisme, l'accaparement des terres agricoles a permis l'industrialisation de l'alimentation et l'affaiblissement des productions artisanales. Comme démontré par les travaux de recherche sur le sujet, de plus en plus nombreux, ces processus de dépossession sont encore à l'œuvre aujourd'hui,⁶⁶ et peuvent être profondément injustes tout en étant conformes au droit. Ces accaparements concernent aujourd'hui des territoires maritimes, engendrant le déplacement de communautés de pêche, dans ce qui a été décrit comme un « accaparement des océans ».⁶⁷ Les menaces de déplacements auxquelles sont confronté·e·s les producteur·trice·s alimentaires de petite échelle sont nombreuses et variées. Les luttes mondiales pour la souveraineté alimentaire visent principalement à résister et contrer ces accaparements de ressources naturelles par quelques entreprises en réaffirmant le droit des peuples à une alimentation saine et durable.⁶⁸

A l'instar des luttes paysannes contre l'accaparement des terres, les pêcheur·se·s ont également fait campagne pour défendre leurs territoires. Au Brésil, par exemple, le Mouvement des Pêcheur·se·s Artisans (MPP) et le Conseil Pastoral des Pêcheur·se·s (CCP) des évêques brésiliens réclament depuis 2012 une loi fédérale qui protégerait la souveraineté alimentaire et les droits des pêcheur·se·s artisans sur leur territoire. Grâce à cette campagne, qui avait pour slogan « Territoire de pêche : biodiversité, culture, et souveraineté alimentaire du peuple brésilien » (*Território Pesqueiro : Biodiversidade, Cultura e Soberania Alimentar do Povo Brasileiro*),⁶⁹ ils ont réuni plus de 250 pêcheur·se·s en novembre 2019 à l'occasion du *Grito de Pesca*. Lors de cet évènement environ 200 000 signatures ont été recueillies, qui sont actuellement en cours de traitement par le gouvernement brésilien. Tout au long de la mobilisation, les pêcheur·se·s ont défendu conjointement leurs droits de pêche, leurs droits autochtones, leurs droits territoriaux, les droits des femmes dans la pêche ainsi que leur souveraineté alimentaire.⁷⁰ Se pencher sur différents cas nous permet de comprendre les formes variées que peuvent prendre des situations d'accaparement de ressources, et comment les populations peuvent y faire face. Ces dépossession exacerbent les inégalités rurales préexistantes créées par des formes croisées d'oppressions sexistes, raciales, et ethniques.

Nous nous concentrons ici sur les conséquences de l'accaparement des terres et des océans liées au genre. En effet, les mobilisations actuelles de femmes pêcheuses laissent à penser que cela est crucial pour soutenir et documenter leurs luttes. Le travail des paysannes est systématiquement rendu invisible, leur rôle est souvent perçu comme étant celui de l'épouse d'un agriculteur, et l'accès aux terres et aux prêts bancaires est toujours plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Les paysannes ont tendance à gérer des exploitations de plus petite échelle, moins orientées vers l'exportation, et qui sont plus à même d'assurer la sécurité alimentaire de leur communauté, et pourtant les femmes subissent de manière disproportionnée les famines dans les zones rurales.

Les communautés de pêche du monde entier sont soumises à des préjugés similaires. La pêche est dans les esprits une activité qui se pratique en mer, essentiellement masculine, et le travail à terre est oublié. Mais certaines femmes aussi partent en mer, et celles qui travaillent à terre assurent des tâches essentielles à l'économie de la pêche et aux foyers de pêcheur·se·s. Dans le monde entier, les femmes dans la pêche réparent engins de pêche et filets, tiennent les comptes, assurent la formation professionnelle par la transmission des connaissances au sein de la communauté, transforment et vendent le poisson, et prennent en charge le foyer et l'éducation des enfants. Elles contribuent ainsi à la bonne marche de l'entreprise de pêche et au bien-être de leur entourage, mais aussi à des régimes alimentaires sains pour toute une communauté. La FAO (2015) a estimé que les pêcheur·se·s artisans qui vendent aux marchés locaux fournissent environ 65% du poisson destiné à la consommation humaine directe.⁷¹ De ce point de vue, le travail fourni par les communautés de pêche favorise des systèmes alimentaires sains et des décisions qui sont prises au niveau local. Quels poissons peuvent être capturés ? Lesquels doivent rester dans l'eau ? Lesquels sécher ? Lesquels manger frais ? Quel engin utiliser ? A quel étal du marché se fournir ? Comment nettoyer, transformer le poisson ? Comment le cuisiner ? Toutes ces questions sont essentielles pour la souveraineté alimentaire. Nombre de ces décisions sont prises par des femmes, qui s'attèlent ensuite à ces activités. Les femmes jouent donc un rôle indispensable dans la lutte pour la souveraineté alimentaire au sein des communautés de pêche.



Fig. 11 – Femmes préparant le poisson pour le repas, Tarakan, Indonésie. Photo: Z.W Brent

Genre et territoire dans les pêcheries indonésiennes⁷²

En Indonésie, pays formé par un archipel de plus de 17 000 îles, la pêche est un mode de vie pour plus de 6 millions de personnes, et environ 85 à 90% des prises totales sont issues de la pêche artisanale.⁷³ Cependant, les projets d'infrastructure à grande échelle planifiés dans le cadre de la Révolution bleue du président Jokowi, qui vise à faire du pays l'Axe maritime mondial, exercent des pressions sur l'accès des pêcheur-se-s aux ressources marines et sapent la souveraineté alimentaire dans ces zones. Dans une réorganisation totale et une réallocation des territoires maritimes, appelée Planification Spatiale Maritime (PSM),⁷⁴ le sable des fonds marins est extrait, expédié et entassé pour

redessiner une partie du littoral indonésien afin d'accueillir de nouveaux ports et centres logistiques, et permettre le développement du tourisme et de l'immobilier de luxe. Cette transformation d'une étendue d'eau en côte artificielle s'appelle la poldérisation. Au fur et à mesure des remblaiements, les courants océaniques sont perturbés, les habitats des poissons détruits, et les communautés de pêche elles-mêmes déplacées, laissant la place aux infrastructures qui intégreront les régions périphériques de l'Indonésie au réseau de transport routier et de commerce, avec pour objectif de positionner le pays au sein du commerce mondial.

Makassar : la plaque tournante du transport maritime indonésien remplace la pêche traditionnelle

Makassar est l'une des principales villes portuaires de l'île de Sulawesi, que Jokowi vise à transformer en plaque tournante logistique et commerciale. Deux principaux projets sont en cours dans cette région : le Nouveau Port de Makassar (NPM), un projet stratégique national géré par la société publique de gestion portuaire PT Pelindo IV, orienté vers le transport maritime et destiné à poldériser 1 428 ha ; et le Point Central d'Indonésie (PCI) des

promoteurs immobiliers privés PT Yasmin Bumi Asri et Ciputra Group, associés à la société néerlandaise de construction Boskalis,⁷⁵ qui projettent de poldériser 156 ha pour le secteur du tourisme. En anticipation des manifestations contre le PCI, une grande mosquée a été construite sur le site, et effectivement peu de résistance a été opposée sur ce lieu. Toutefois, comme nous avons pu l'observer sur le terrain, il en a été différemment pour

le NPM, contre lequel les communautés de pêche et leurs allié-e-s se sont largement mobilisées.

Le développement du NPM empêche les pêcheur-se-s d'accéder aux zones littorales et lieux de pêche habituels, notamment autour des villages de Tallo, Sengka, Batu et Buloa. Là-bas, comme dans toutes les communautés de pêche, les femmes jouent un rôle essentiel pour l'économie locale. Une activité locale est d'ailleurs essentiellement féminine : la pêche à pied de moules, de lingula (coquille de lampe) et d'huîtres. Les femmes travaillent également tout au long de la chaîne de valeur, de la récolte des moules à leur lavage et leur commercialisation. Elles sont également impliquées dans les activités post-capture des pêches en mer, pratiquées principalement par des hommes. Les casiers que ces derniers utilisent pour

attraper des crabes sont généralement lavés et vendus par des femmes. Les femmes font également sécher le poisson et les crevettes. La construction de projets comme PCI et NPM a entravé l'accès des femmes à ces ressources, les privant d'une partie importante de leurs moyens de subsistance.

La construction du NPM, qui a débuté en 2017, était prévue par le texte de la Planification Spatiale Maritime, approuvé sans que les communautés de pêche aient vraiment été consultées malgré un processus promis comme participatif. Le projet a engendré la pollution du littoral et une augmentation de l'érosion côtière et de la turbidité à cause de la remise en suspension de grosses particules, imposant aux pêcheurs d'aller chercher le poisson plus loin du littoral.

Impacts du développement des infrastructures sur les femmes

Alors que les impacts négatifs du projet et le déplacement des zones de pêche affectent à la fois les hommes et les femmes, ces dernières souffrent de nombreuses

conséquences supplémentaires. Nous pouvons en prendre la mesure en considérant à la fois les tâches productives assumées par les femmes (afin de générer



Fig. 12 – Village de pêche à l'extérieur de la ville de Makassar. Photo : Thibault Josse

revenus, travail rémunéré, opportunités d'emplois), et le travail reproductif qu'elles fournissent (c'est-à-dire le travail domestique et de soins non rémunéré, qui assure la reproduction du système social dans lequel les membres de leur famille vivent et travaillent).

Premièrement, selon les pêcheuses de Tallo, le volume de moules qu'elles ramassent est passé de deux sacs par jour, rapportant entre 100 000 et 120 000 IDR, à un sac par jour d'une valeur de 50 000 IDR. Certaines ont carrément abandonné la récolte des moules, ne pouvant pas accéder à leurs lieux de pêche. Les pêcheuses se retrouvent à chercher du travail dans des entrepôts clandestins dans lesquelles elles sont payées 80 000 IDR par jour. Des situations similaires sont vécues à Jakarta et Surabaya, où les grands projets d'infrastructures touchent aussi particulièrement les femmes. Fadhilah Trya Wulandari a interviewé des ramasseuses de moules des communautés de Muara Baru et Kali Baru, sur le projet de poldérisation de la baie de Jakarta (qui comprend une digue, censée éviter les inondations). D'après ses recherches, les femmes ont vu leurs coûts de production augmenter depuis la poldérisation, en particulier du fait de l'accroissement de la distance entre le lieu de transformation des moules et celui de leur vente.⁷⁶ Les femmes ont également observé une baisse de leurs revenus, car la pollution de l'eau réduit le taux de croissance des moules. Comme elles sont payées au kilo, elles passent désormais plus de temps pour gagner le même salaire.

Par ailleurs, les pêcheuses interrogées ont pour la plupart déclaré supporter les coûts pour le ménage, étant traditionnellement considérées comme gestionnaires des finances du foyer. La baisse des revenus des familles de

Patriarcat institutionnalisé

Madame Aria Kurniawaty, de l'association de solidarité entre femmes *Solidaritas Perempuan*, déclare : « RZWP3K [nom de la planification spatiale] alloue des territoires à différents secteurs. Qui pèse le plus dans ce partage ? Il y aura des perdants. En Indonésie, il y a des priorités patriarcales - de grands projets. Pour nous, créer des emplois pour les femmes dans les communautés de pêche devrait être une priorité, mais personne ne fait attention à elles. Les femmes sont invisibilisées, et donc elles vont perdre. »⁷⁷

En effet, le manque de reconnaissance pour la contribution des femmes est présent au sein de leurs propres communautés et institutionnalisé par l'État. Sur leur propre carte de pêche, les femmes sont toujours déclarées comme

pêcheur-se-s a également entraîné une augmentation des dettes. Certains enfants abandonnent l'école parce que leurs parents ne peuvent plus payer les frais de scolarité. Pire encore, le désespoir économique conduit à une augmentation du mariage des petites filles, comme moyen de gagner une dot et de soulager la pression financière du foyer.

Le manque d'accès aux zones de pêche détruit les modes de vies des pêcheur-se-s. Cela risque d'alimenter ce qui peut être considéré comme une crise de la masculinité, la répartition des rôles dans le patriarcat traditionnel définissant les hommes comme principaux pourvoyeurs de la famille. Des entretiens avec des organisateur-trice-s communautaires locaux suggèrent que la frustration et la pression augmentent, tout comme les violences domestiques.

Enfin, le travail émotionnel invisible de cohésion de groupe, de maintien des relations sociales, des structures et des normes communautaires, généralement entrepris par les femmes, est également affecté. Selon les pêcheuses, plusieurs ONG locales dans et autour de Makassar encouragent les pêcheurs à accepter une compensation gouvernementale pour contrebalancer les impacts négatifs du MNP. Malheureusement, l'indemnisation n'est que d'environ 1 million IDR et les femmes ne sont souvent pas consultées. Certains pêcheurs rejettent catégoriquement l'indemnisation. Cela provoque de nouvelles tensions communautaires, que les femmes disent devoir gérer. Des situations similaires se produisent dans le secteur agricole, où la sécurité alimentaire des ménages et le travail de reproduction sociale pèsent peu par rapport aux décisions des propriétaires fonciers concernant les rendements et pratiques agricoles.

étant épouse de pêcheur, et cela pour celles qui vont en mer comme pour celles qui travaillent dans la chaîne de valeur à terre. Les assurances et les finances publiques ne reconnaissant pas non plus de statut propre aux pêcheuses, celles-ci ne peuvent donc pas en bénéficier. Les femmes ont besoin d'un certificat de mariage pour hériter de biens, mais seulement après le décès de leur conjoint, et elles ne peuvent pas posséder de biens en dehors du mariage. Lors de la phase de consultation - assez limitée - sur la planification spatiale maritime de Makassar, les femmes n'ont pas été invitées à s'exprimer car elles n'étaient pas considérées comme parties prenantes. Dans la loi, l'homme est le chef de famille. Ainsi, selon les termes de Madame Kurniawaty, « la loi elle-même et les politiques

spécifiques à la pêche sont patriarcales ».78 En même temps, leurs propres maris et d'autres hommes de la communauté affirment souvent que les femmes sont superflues dans le processus. Comme de nombreuses paysannes, les points de vue des pêcheuses traditionnelles ne sont pas pris en considération, et leurs contributions sont ignorées. Bien sûr, leur travail assure la subsistance de leurs communautés, mais « le nouveau port n'est pas une question de subsistance, il s'agit de gros business ».79

Cette logique capitaliste de développement d'énormes infrastructures côtières a également de graves implications

écologiques. Selon Buckingham-Hatfield (2000), « les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les impacts environnementaux négatifs en raison de leurs rôles sociaux et domestiques et d'une plus grande probabilité de pauvreté ».80 Comme en témoignent Madame Kurniawaty du *Solidaritas Perempuan* et le travail de Madame Wulandari, la dégradation de l'environnement est une forme de discrimination qui fait partie d'un système oppressif, institutionnalisé par des politiques qui favorisent le développement d'infrastructures à grande échelle tout en rendant invisibles les droits et les besoins des femmes.

Mobilisation et options futures

Ces projets ont des conséquences genrées, mais les réactions et les mobilisations qu'ils suscitent le sont également, comme en témoigne le développement de la participation et du leadership des femmes au sein des organisations de pêcheur-se-s.⁸¹ Créé en 1992, *Solidaritas Perempuan* soutient la mobilisation des femmes et offre une formation au leadership féministe à partir de ses 11 bureaux en Indonésie. SP aspire à créer un ordre

social démocratique, basé sur les principes de justice, de conscience écologique et de respect du pluralisme, avec l'égalité dans les relations entre les sexes, dans lequel les femmes et les hommes partagent équitablement l'accès et le contrôle des ressources naturelles, sociales, culturelles, économiques et politiques.

Il y a 76 membres individuels à Makassar, et *Solidaritas Perempuan* travaille en particulier dans les communautés



Fig. 13 – Femmes pêcheuses discutant de stratégies d'organisation. Photo : Z.W. Brent

de pêche comme Tallo, confrontées aux impacts du développement du NPM. Iels utilisent l'éducation populaire et la recherche-action pour analyser les discriminations liées au genre dans les communautés indonésiennes et donner aux femmes les moyens de contrer ces problèmes. Les méthodologies de recherche privilégient des espaces non-mixtes pour sensibiliser à ce qui se passe dans les communautés et plus particulièrement à comprendre les perspectives des femmes sans que les hommes empiètent sur leur espace. « Si nous voulons créer des groupes de travail, ce qui est important pour travailler plus facilement, si les femmes sont en groupe avec des hommes, alors nous ne serons pas entendues. Nous avons besoin de nos propres groupes. »⁸² Ces groupes collectent soigneusement des données et des informations sur les processus de construction du NPM et leurs impacts afin de renforcer le travail de plaidoyer. Les réunions communautaires organisées de cette manière aident à recueillir des données sur les impacts genrés du développement des grandes infrastructures tout en aidant les femmes à s'organiser et à élaborer des stratégies pour résister à de telles politiques, qui sont profondément enracinées dans un système capitaliste et patriarcal.

En particulier, les membres du *Solidaritas Perempuan* ont analysé la manière dont les outils politiques comme la Planification Spatiale Maritime sont utilisés par les gouvernements national et provincial pour justifier et mettre en œuvre de grands projets d'infrastructure. La PSM est décrite comme un outil neutre pour résoudre les conflits sur l'espace océanique, mais un rapport récent sur le sujet

montre qu'un préjugé de genre est clairement évident dans la façon dont la PSM est mis en œuvre, tirant parti des dynamiques culturelles et institutionnelles patriarcales pour exclure les femmes de processus décisionnels qui les affecteront probablement fortement.⁸³ La recherche-action participative a initié la mobilisation des femmes de la pêche. Elles ont exercé des pressions sur le gouvernement en dehors des institutions, organisant de nombreuses manifestations auxquelles ont participé des centaines de femmes en dehors du gouvernement local. Les dirigeant-e-s du *Solidaritas Perempuan* ont été invité-e-s à faire des présentations publiques devant le gouvernement local sur les impacts du NPM sur les femmes.

En 2015, « *Aliansi Selamatkan Pesisir* » (l'Alliance pour la Sauvegarde de la Côte) a été créée pour faire pression contre le développement du PCI sur la côte. Ce travail a été mené par Walhi Sulsel (Amis de la Terre Sud Sulawesi), et le bureau du *Solidaritas Perempuan* à Makassar (SP Anging Mammiri) s'est joint au mouvement pour renforcer le rôle des femmes des milieux populaires dans l'Alliance. La forte présence de *Solidaritas Perempuan* sur le terrain permet également à ses membres de faire des préoccupations de genre une question centrale dans la coalition, en sensibilisant d'autres ONG qui peuvent être moins conscientes de la dynamique de genre au niveau communautaire. Cela place le genre au centre de l'organisation de la société civile, aide progressivement à aborder le patriarcat au sein des ONG et apporte une analyse féministe au travail de plaidoyer.

Implications pour les questions de genre et la souveraineté alimentaire

Le concept de souveraineté alimentaire met en évidence la manière dont les producteur-trice-s qui font vivre les économies alimentaires locales et nourrissent les communautés marginalisées sont déplacés de leurs terres et territoires pour faire place au commerce et investissements mondialisés. Les perspectives féministes articulées par *Solidaritas Perempuan* s'accordent avec cette vision de la souveraineté alimentaire, soulignant l'importance des systèmes qui garantissent la vie et la dignité. La mise en évidence de la dimension féministe de la souveraineté alimentaire place la vie et les activités vitales comme la production alimentaire au centre de la prise de décision. Une analyse genrée de la souveraineté alimentaire permet de se concentrer spécifiquement sur les modes de vie et

les besoins des femmes ainsi que leurs divers rôles dans le système alimentaire, de la production à l'approvisionnement, entre autres. Cela montre clairement la nécessité de défier le patriarcat institutionnalisé, qui ne reconnaît pas ces contributions cruciales, ainsi que le patriarcat au sein des communautés et des OSC. Bien qu'il y ait beaucoup à faire, les perspectives féministes sont de plus en plus évidentes dans les mouvements d'agroécologie et de souveraineté alimentaire, ainsi que le montrent des slogans comme « Sans féminisme, il n'y a pas d'agroécologie »⁸⁴ et la règle de la parité pour tous les postes de direction au sein des mouvements mondiaux comme le WFFP et le LVC, ou leur campagne contre les violences faites aux femmes dans les zones rurales.⁸⁵

3.3 Le travail dans le système alimentaire

Le pourcentage de travailleur·se·s migrant·e·s (et en particulier) dans les secteurs primaires industrialisés tels que la pêche et l'agriculture industrielle a considérablement augmenté au cours des dernières décennies. De nombreux migrant·e·s employés dans l'agriculture – légalement, sous contrat abusif, ou sans contrat – subissent des conditions de travail et de vie difficiles et injustes.⁸⁶ En Espagne, par exemple, l'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation a appelé les autorités à « améliorer immédiatement les conditions déplorables » des travailleur·se·s migrant·e·s,⁸⁷ en réponse à quoi les propriétaires d'agro-entreprises ont seulement nié toute « irrégularité » dans leurs pratiques d'emploi.⁸⁸ Au milieu de ces débats, de graves tragédies continuent de se produire, comme la mort d'Eleazar Blandón, un ouvrier agricole intérimaire nicaraguayen qui a souffert d'un coup de chaleur lors de la récolte de pastèques en Espagne. Au lieu de lui porter assistance, le responsable sur le terrain l'a d'abord ignoré avant de finalement le laisser à la porte du dispensaire le plus proche.⁸⁹ Ces injustices se sont aggravées pendant la pandémie du Covid-19 en raison de la dépendance des systèmes alimentaires européens à l'égard de la main-d'œuvre migrante. Les migrant·e·s ont été confronté·e·s à une politique frontalière de plus en plus draconienne, des déplacements interrompus par les restrictions dues à la pandémie ou, dans certains cas, autorisés malgré le risque sanitaire encouru.⁹⁰ Dans la pêche industrielle, le cas du travail forcé et du travail des enfants - la plupart des victimes sont des

travailleur·se·s migrant·e·s - est en outre presque entièrement négligé par les responsables d'entreprises et les décideurs politiques.⁹¹

Des cas comme ceux-ci ont renforcé l'importance de mettre la question de conditions de travail au cœur des efforts de construction de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie. Le mouvement pour la justice et la souveraineté alimentaire « ne peut pas prospérer dans un système où les travailleur·se·s du secteur alimentaire sont criminalisés, exploités et affamés »,⁹² et doit donc s'attaquer à la lutte pour les droits des travailleur·se·s et les droits des immigrant·e·s. Dans le même temps, alors que de nombreux·ses militant·e·s pour la souveraineté alimentaire, paysan·ne·s et pêcheur·se·s artisans luttent contre les violations des droits du travail et les injustices, garantir des emplois à tou·te·s ces travailleur·se·s dans un système alimentaire alternatif, et établir les alliances nécessaires à une politique de convergence plutôt que de confrontation entre paysans et ouvriers agricoles, par exemple, est beaucoup plus difficile.

Bien que nous ne prétendions pas avoir de réponses toutes faites, les questions qui se posent à l'intersection de la migration et de la pêche en Europe et en Afrique de l'Ouest mettent en lumière certains des défis, des dynamiques et des opportunités politiques pour transformer les relations de travail dans la construction de la souveraineté alimentaire.⁹³



Fig. 14 – Etal de poissonnerie artisanale. Photo : Thibault Josse



Fig. 15 – Pêcheur français. Photo : Thibault Josse

Routes migratoires et exploitation dans le secteur de la pêche

Il semblerait que l'immigration illégale de l'Afrique vers l'Europe dans les années 1970 ait eu lieu sur de grands chalutiers. Ceux qui pouvaient payer l'équivalent de 2 500 à 3 000 € négociaient avec l'armateur du chalutier, afin d'être débarqués en Espagne à la fin de la saison de pêche, les autres voyageaient comme passagers clandestins, couverts par les marins de ces navires pour un montant allant de 500 à 1 000 €. ⁹⁴ D'autres encore empruntaient les routes terrestres pour traverser le désert jusqu'aux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Les flux migratoires ont évolué au fil des ans, en réponse à l'augmentation des contrôles due à l'externalisation et à la militarisation des frontières européennes par Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes créée en 2004. De plus, les arrivées en Europe via Ceuta ou Melilla ont diminué après 2005 suite à la forte médiatisation des brutalités exercées à l'encontre des personnes exilées qui tentaient de traverser la frontière, mais également du fait que la clôture frontalière soit passée de trois à six mètres de hauteur. Cela a conduit à l'ouverture de nouveaux passages plus au sud le long de la côte ouest-africaine, d'où les migrant·e·s traversent l'atlantique en bateau en direction des îles Canaries. La ville mauritanienne de Nouadhibou a constitué pendant un temps une plaque tournante du transit, jusqu'à ce que le renforcement des contrôles aux frontières repousse les points de départ toujours plus au sud, à Saint-Louis du

Sénégal, puis Mbour, Joal, en Casamance, et finalement en Guinée-Bissau. ⁹⁵

À partir de 2006, sous la coordination de Frontex, l'UE a commencé à sous-traiter la gestion de la sécurité de ses frontières à des pays de l'Afrique de l'Ouest, via des opérations telles que Hera I, II et III, ayant pour objectif d'arrêter les migrant·e·s dès le début de leur périple. « Avec ce partenariat, des États européens tels que le Portugal, l'Italie et l'Espagne ont fourni 2 hélicoptères, 2 navires, et environ 10 patrouilleurs à la Mauritanie, au Sénégal, à la Gambie, et au Cap-Vert. » ⁹⁶ Avec l'intensification des contrôles, la route maritime atlantique vers l'Espagne a diminué en fréquentation, et seuls 173 exilé·e·s ont été arrêté·e·s en 2012, bien que ce chiffre exclue tou·te·s celles et ceux n'ayant pas survécu au voyage. ⁹⁷ Par la suite, les routes méditerranéennes ont regagné en importance, se sont à nouveau diversifiées et rapidement développées. ⁹⁸ Beaucoup de celle·ux qui se lancent dans des voyages périlleux à travers l'Atlantique ou la Méditerranée à la recherche d'un travail et d'opportunités pour subvenir aux besoins de leur famille n'y parviennent pas (quelque 28 000 décès ont été enregistrés dans la base de données des dossiers de migrant·e·s depuis 2000, et beaucoup d'autres ne seront probablement jamais comptés). ⁹⁹ Pour celle·ux qui arrivent au terme du voyage, le racisme institutionnel, la xénophobie et les menaces d'expulsion viendront souvent les empêcher de mener une vie décente.

Causes de l'émigration sénégalaise

Dans un contexte d'inégalités, de guerres et de conflits, de violations des droits de l'homme et de multiples menaces à la survie humaine, la migration vers l'Europe est considérée par des milliers de personnes comme la meilleure, sinon la seule, option. La Politique Commune des Pêches (PCP) de l'UE figure parmi les facteurs qui initient ces flux migratoires. Les accords de pêche bilatéraux inclus dans la PCP permettent essentiellement à l'UE de verser des sommes importantes aux pays étrangers en échange de l'accès à leurs eaux territoriales pour les flottes de pêche européennes, dont la capacité de pêche est trop élevée pour exploiter durablement les stocks européens.¹⁰⁰

Au Sénégal, par exemple, près de 20% de la main-d'œuvre nationale est employée dans le secteur de la pêche, mais les stocks de poissons et les revenus de ce secteur ont souffert de la pêche industrielle, et notamment du fait des accords avec des flottes de pêche étrangères dont celles de l'UE.¹⁰¹ Les accords bilatéraux officiels entre l'UE et le Sénégal n'ont pas été renouvelés après 2006 en raison de l'état déplorable des ressources marines. « Cependant, depuis lors, un grand nombre de compagnies européennes se sont installées au Sénégal comme entreprises mixtes (*joint ventures*). Elles sont officiellement sénégalaises, sont considérées comme des entreprises de pêche sénégalaises, mais en réalité permettent officiellement aux flottes européennes de pêcher dans les

eaux sénégalaises et d'exporter ensuite ces captures vers le marché européen. »¹⁰² Le nombre de petites entreprises de pêche locales a diminué de 48% entre 1998 et 2008 du fait de la surexploitation par les flottes de pêche internationales, poussant les pêcheurs artisans à la faillite.¹⁰³

En Europe, la pêche industrielle est un secteur qui emploie de plus en plus de travailleur-se-s migrant-e-s. Ainsi, les industriels européens qui possèdent ces chalutiers travaillant au large de l'Afrique génèrent les conditions qui forcent les personnes à migrer et tirent avantage de leurs conditions précaires en les exploitant sur leurs navires lors de leur arrivée en Europe. Ce circuit tragique est l'un des processus centraux qui structurent les intersections entre pêche et migration en Europe aujourd'hui. Un pêcheur sénégalais décrit ainsi comment il a fondu en larmes lorsqu'il a dû retourner dans les eaux sénégalaises sur un bateau de pêche industriel, sans possibilité d'accoster pour rendre visite à sa famille, mais pour continuer le pillage qui avait causé son départ vers l'Europe.¹⁰⁴

Bien sûr, tous les pêcheurs d'Afrique de l'Ouest ne migrent pas, les personnes qui migrent vers l'Europe le font pour des raisons très variées, et tous les travailleur-se-s migrant-e-s qui travaillent dans le secteur de la pêche ne sont pas d'anciens pêcheurs. « La migration est une action collective »¹⁰⁵ qui fait partie des interactions humaines



Fig. 16 – Photo : Thibault Josse



Fig. 17 – Ancien bateau de pêche français. Photo : Thibault Josse

depuis des millénaires. « Elle découle de changements sociaux et affecte l'ensemble de la société. La migration par la mer fonctionne grâce à des réseaux : ceux des migrant·e·s en partance, de leurs familles et des organisateurs, ainsi que ceux des migrant·e·s déjà installés dans le pays de destination. »¹⁰⁶ En effet, « ce sont souvent les femmes et leurs familles qui rendent possibles les voyages des hommes en finançant leurs voyages, en les aidant à trouver un emploi et un logement à leur arrivée, et en assumant les charges supplémentaires que les hommes laissent derrière eux ». ¹⁰⁷ L'affaiblissement des moyens

Précarité dans la pêche européenne

Pour de nombreux·se·s ressortissant·e·s européens, la protection offerte contre les risques et la précarité du secteur de la pêche est insuffisante. La hausse des pressions et des incertitudes chez les pêcheurs, aggravée par les risques encourus en mer, pousse de jeunes Européen·ne·s à ne pas continuer la pêche et à rompre avec les traditions familiales. Les obstacles réglementaires et financiers accrus pour obtenir les certificats de formation nécessaires et l'accès aux bateaux rendent l'installation à la pêche difficile. Des périodes de pêche strictement réglementées ou limitées poussent les pêcheurs à rester en mer de

de subsistance des communautés de pêche artisanale et l'évolution constante des schémas de migration affectent non seulement les hommes exilés, mais des familles entières. Par exemple, après que le pêcheur sénégalais Omar se fut installé en Europe, sa famille et celle de sa partenaire Aida ont planifié leur cérémonie de mariage. A la date de celle-ci, il n'avait toujours pas obtenu le statut légal lui permettant de voyager, et n'a donc pas pu être présent à son propre mariage - chose de plus en plus courante dans les familles sénégalaises.¹⁰⁸

plus longues heures ou par mauvais temps afin de pêcher suffisamment pour gagner leur vie.¹⁰⁹ Cependant, les ressortissant·e·s européen·ne·s ont généralement plus d'opportunités éducatives et professionnelles que leurs parents, ainsi le « recrutement de père en fils » est moins courant qu'auparavant.¹¹⁰ La détérioration de l'image du secteur de la pêche, considéré comme dangereux et confronté à la diminution des stocks de poissons,¹¹¹ a pu également jouer un rôle dans cette désaffection des jeunes pour la pêche.



Fig. 18 – Pêcheurs français. Photo : Thibault Josse

En France, le recrutement est particulièrement difficile sur les navires de grande taille et de taille intermédiaire.¹¹² En effet, le déclin des stocks de poissons, combiné à l'augmentation de la demande en produits de la mer, incite les entreprises de pêche industrielle à réduire les salaires pour compenser la baisse des captures et maximiser leurs profits. Selon *Seafarers' Rights International*, c'est ce segment de l'industrie qui se tourne principalement vers la main-d'œuvre migrante.¹¹³ « Les migrant-e-s - y compris ceux en provenance de pays non membres de l'UE - sont souvent considérés comme la solution aux difficultés de recrutement auprès de la population locale, qui considère parfois la pêche ou la transformation du poisson comme un travail peu rémunérateur dont les conditions sont déplaisantes. »¹¹⁴

La pêche a toujours été un métier dangereux.

Les pêcheurs sont plus susceptibles de perdre la vie au travail que ceux qui exercent d'autres professions, y compris des métiers dangereux comme le bâtiment et ou le travail dans les mines. Les informations fournies par les administrations des pêches et les organisations de pêcheurs indiquent que les taux de mortalité sont en augmentation. Au Royaume-Uni, où les règles de sécurité sont très strictes, les accidents mortels parmi les pêcheurs ont été 115 fois plus importants que pour l'ensemble de la main-d'œuvre sur la période 1996-2005.¹¹⁵

Les pêcheurs migrants font quant à eux face à des niveaux de risques et de blessures encore plus élevés. «

Par exemple, 75% des décès sur les navires de pêche britanniques en 2008 étaient des pêcheurs migrants d'Europe de l'Est ou des Philippines. Le taux de mortalité des personnes exilées originaires des Philippines est de 350 pour 100 000, soit un taux plus de trois fois supérieur au taux de 102 pour 100 000 de la population non migrante au Royaume-Uni. »¹¹⁶

Bien sûr, pour celle-ux qui finissent par travailler dans le secteur de la pêche en Europe de l'Ouest, les problèmes auxquels ils-elles font face sont plutôt hétérogènes. Les pêcheurs non-locaux sont parfois très recherchés pour leurs excellentes qualités de marin. Certains réfugiés, qui travaillent dans des entreprises sensibles au problème des migrations, peuvent obtenir des conditions de vie et de travail confortables, même si la pêche reste un métier difficile et dangereux. Mais malheureusement, nombreux sont ceux qui finissent dans des entreprises de pêche qui profitent de leur condition de migrants, en particulier quand ils sont dans des situations administratives irrégulières. Une variété de contrats et de mécanismes de travail abusifs permet aux armateurs de répercuter les pertes de l'entreprise sur les travailleur-se-s.

Le trafic d'êtres humains et des conditions de travail proches de l'esclavage sont aujourd'hui une réalité dans les pêcheries d'Europe de l'Ouest. Selon une enquête du *Guardian*, « certains armateurs et agences de recrutement font entrer clandestinement des travailleur-se-s africain-e-s et philippin-e-s en Irlande via les points d'entrée des aéroports de London Heathrow et de Belfast, puis organisent leur traversée par la route, en contournant les contrôles des douanes irlandaises ». ¹¹⁷ Des pêcheurs interrogés par le *Guardian* indiquent que les agents de recrutement établissent des marchés à l'avance dans le pays d'origine du pêcheur, en leur prêtant de l'argent pour le passage et en leur facturant un visa, qui en fin de compte n'existe pas. Bien qu'on ne leur dise pas explicitement qu'ils-elles finiront par travailler sans papiers alors que les recruteurs leur promettaient un travail en Europe, à leur arrivée les pêcheur-se-s doivent endosser le fardeau des dettes envers les agents et « de nombreux travailleurs expliquent vivre dans la peur d'être expulsés, on leur demande de ne pas débarquer dans les ports car s'ils étaient repérés et arrêtés par la police, les armateurs auraient une amende. »¹¹⁸

La Fédération Internationale des Travailleurs du Transport (ITF), qui a mené campagne pour un changement réglementaire en Irlande,¹¹⁹ a également dénoncé des pratiques similaires en Galice, en Espagne.¹²⁰ Notre travail sur le terrain a révélé qu'en Bretagne, un propriétaire de bateau est

bien connu pour confisquer les papiers des travailleur-se-s migrant-e-s, afin de faire pression sur eux pour qu'ils-elles acceptent des bas salaires. Ces situations piègent les pêcheur-se-s migrant-e-s dans des conditions de travail abusives, et ils souffrent de la pression psychologique exercée par leur employeur, du manque de sommeil, de conditions de travail dangereuses et du temps limité à terre, ce qui limite leurs possibilités de s'organiser ou même d'établir des contacts qui pourraient les aider à s'enfuir ou à demander de meilleures conditions de travail.

Les personnes qui migrent à l'intérieur de l'UE peuvent également être confrontées à des conditions d'emploi injustes et illégales. Le système des travailleur-se-s détaché-e-s permet aux entreprises européennes d'embaucher des travailleur-se-s sans respecter la réglementation du pays dans lequel iels travaillent. Au lieu de cela, le-la travailleur-se est soumis aux conditions d'emploi de son pays « d'origine », où il reste officiellement employé. En 2017, 2,8 millions d'accords de travailleur-se-s détaché-e-s au total ont été signés dans l'UE. Les travailleur-se-s de l'agriculture, de la chasse, et de la pêche ne représentent qu'environ 0,8% du total des travailleur-se-s détaché-e-s, mais cela représente néanmoins environ 10 972 travailleur-se-s pour cette seule année. En particulier, 6 911 étaient originaires de Pologne (63% des travailleur-se-s détaché-e-s dans l'agriculture, la chasse, et la pêche).¹²¹ Et dans le cas de la pêche française, notre travail de terrain indique que ces travailleur-se-s sont embauché-e-s par certaines entreprises de pêche industrielle afin de réduire les coûts et de payer des salaires inférieurs à ceux que des pêcheur-se-s français-es seraient en droit d'exiger. Nous avons également constaté que certains armateurs espagnols avaient acheté de vieux chalutiers français pour accéder aux quotas de pêche français, tout en employant des travailleur-se-s détaché-e-s pour des faibles salaires, afin de maximiser leur retour sur investissement. Mises bout à bout, ces pratiques révèlent la façon dont certains propriétaires de bateaux tirent parti de la mobilité du capital et de la main-d'œuvre au sein de l'UE pour augmenter leurs bénéfices. La Commission européenne a décrit ce phénomène comme du « dumping social », une situation dans laquelle « les prestataires de services étrangers peuvent saper les prestataires de services locaux parce que leurs normes de travail sont moins exigeantes. »¹²²

Enfin, bien qu'il n'existe pas de données fiables sur la main-d'œuvre migrante légalement employée dans le secteur de la pêche dans les États membres de l'UE, une étude



Fig. 19 – Le port de pêche d'Istanbul. Photo : Istanbul Birlik

de la Commission européenne de 2016 tente de compiler les sources de données existantes. Les auteurs affirment que dans les pêcheries européennes, 5,6% des emplois déclarés du secteur de la pêche sont occupés par des travailleur-se-s non-locaux-les, soit 19 000 travailleur-se-s, principalement basés au Royaume-Uni, en France, et en Espagne.¹²³ Une grande partie de cette main-d'œuvre est constituée de travailleur-se-s se déplaçant entre les pays de l'UE, comme c'est le cas pour 86,1% des travailleur-se-s non-locaux en France par exemple. Cependant, des pays comme l'Espagne et le Portugal comptent beaucoup plus sur les travailleur-se-s non-locaux venant de l'extérieur de l'UE, comme le montre le tableau ci-dessous.

Dans de nombreux cas, la diversité ethnique au sein des flottes de pêche européennes est une opportunité

Survivre en Europe

Pour de nombreu-se-s migrant-e-s qui arrivent à rejoindre l'Europe, continuer la pêche n'est pas toujours possible. L'histoire des vendeurs à la sauvette de Barcelone, connus sous le nom de « *Manteros* », est un exemple flagrant des changements de trajectoires que les réfugiés doivent parfois opérer. L'impact des pêcheries européennes sur les

d'échange culturel à bord et de renouvellement générationnel dans un secteur délaissé par de nombreux jeunes locaux. Notre travail de terrain suggère néanmoins que sur certains bateaux, les travailleur-se-s racisé-e-s, malgré leurs permis de travail, sont confronté-e-s au racisme et à la discrimination en mer, ce qui peut rendre insupportables des conditions de travail déjà difficiles. Comme l'expliquent certains pêcheurs sénégalais travaillant sur de gros chalutiers en Bretagne, ils sont victimes d'intimidation en mer, en raison du racisme de certains membres d'équipage blancs. Cela peut les mener à la dépression et créer des tensions au sein de l'équipage. Certains pêcheurs migrants expliquent que c'est la raison pour laquelle ils quittent un bateau ou une entreprise, dans l'espoir de trouver un endroit où ils se sentiront plus acceptés, même si trouver un autre emploi est assez difficile pour eux.

ressources marines sénégalaises est tel que nombreux sont les anciens pêcheurs sénégalais qui deviennent vendeurs à la sauvette. Ceux-ci tentent de gagner leur vie en vendant au noir des habits, des sacs, des chaussures, etc., dans les zones touristiques de Barcelone et à côté du quartier gentrifié de port Vell, mais sont souvent traités

comme des criminels par la police et les habitants. La municipalité de Barcelone a essayé d'améliorer leur situation et de mieux accueillir les réfugiés, mais avec peu de succès jusqu'à présent.

En 2015, afin de lutter contre la précarité et la stigmatisation qui les menacent à Barcelone, les vendeurs de rue sénégalais ont formé une coopérative, le « *Sindicato Popular de Vendedores Ambulantes* », plus communément appelé « *Sindicato de Manteros* » (Syndicat des Manteros). Un an plus tard, ils ont créé leur propre marque, « Top Manta » et ont commencé à vendre leurs propres t-shirts et sweat-shirts sous la marque de la coopérative, dans un vieux local du quartier du Raval. Suite à la création de la coopérative, leur lutte a rencontré plusieurs tentatives de soutien de la part de mouvements sociaux. Le Syndicat des Manteros a ainsi participé à de nombreuses assemblées, événements, et ateliers de cuisine dans lesquels ils ont pu partager l'histoire et les combats des vendeurs à la sauvette, ce qui a ouvert la voie à de nouvelles alliances avec d'autres collectifs et mouvements. Notamment, d'anciens pêcheurs et membres du collectif ont participé à la « rencontre sur la souveraineté alimentaire et la petite pêche artisanale » organisée en juin 2019 à Barcelone. Cet événement a permis aux différents mouvements de souveraineté alimentaire de comprendre la lutte menée par le Syndicat des Manteros, et d'ainsi le rendre visible et

de l'associer dans leurs alliances. Lors de la crise sanitaire du Covid-19, le Syndicat a organisé une collecte de nourriture et de dons à destination des familles migrantes. Les membres du Syndicat sont cependant toujours victimes de harcèlement de la part de la police, qui les menace d'une amende pouvant aller jusqu'à 60 000 euros, simplement pour avoir assuré la sécurité alimentaire de base de plus de 300 des familles les plus vulnérables de la ville.¹²⁴

En plus de ceux qui trouvent un emploi dans le secteur de la pêche, de nombreux migrants utilisent des méthodes de pêche récréative comme moyen de subvenir à une partie des apports protéiques de leur famille ou de leur communauté. En France par exemple, la pêche récréative est légale et importante pour de nombreuses familles qui souffrent des politiques d'immigration racistes et de l'exclusion sociale et économique. À Douarnenez, en Bretagne, l'utilisation de la pêche récréative comme moyen de subsistance pour nourrir sa famille est très répandue parmi les populations immigrées des villes voisines. Le dénommé « Mur de la honte » attire les habitants, mais aussi les communautés africaines, asiatiques et tsiganes pour la pêche du maquereau ou du calmar. En été et en automne particulièrement, lors de la saison de pêche de ces espèces, le quai est rempli de centaines de pêcheurs coude à coude. L'équipement va des cannes coûteuses aux simples lignes à main. Récemment, des

TABLE 1

Proportion de travailleur·se·s UE et de travailleur·se·s non-UE au sein de la main d'œuvre non-locale (2013).

	Total des travailleur·se·s non-locaux	% EU	% non-EU
Espagne	3,887	27.2%	72.8%
France*	1,552	86.1%	13.9%
Danemark	871	60.2%	39.8%
Allemagne	799	68.8%	31.2%
Portugal	390	32.4%	67.6%
Finlande	189	82.0%	18.0%
Estonie*	85	62.4%	37.6%
Chypre**	42	70.8%	29.2%
Croatie**	28	44.0%	56.0%

* Ces données ne comptabilisent pas l'aquaculture, car il n'y a pas de données disponibles qui séparent UE et non-UE pour les autres sous-secteurs

** pourcentages calculés en utilisant Census, 2011, comme seule source disponible

Source: MRAG Ltd, Coffey and AND International, 2016: 19



Fig. 20 – Le mur de la honte, Douarnenez. Photo : Z.W. Brent

conflits ont émergé entre ces « pêcheurs récréatifs » et certains pêcheurs professionnels de Douarnenez, et la municipalité veut interdire tout accès récréatif au « mur de la honte » afin d'éviter les conflits. Cette criminalisation de la pêche récréative aurait un impact significatif sur les familles qui en dépendent pour leur subsistance. La pêche sur cette jetée est une activité sociale animée, considérée comme un moyen pour les communautés de se rencontrer et de se soutenir mutuellement. Si cette interdiction se concrétisait, la valeur interculturelle de ce quai de Douarnenez serait perdue. Ce type d'interdiction pourrait également alimenter les divisions et les personnes issues de l'immigration pourraient être prises comme boucs émissaires pour avoir soi-disant déclenché la fermeture de la jetée. Consciente de cela, la population locale a organisé un mouvement pour défendre « le droit de pêcher pour tout le monde » et réclamer un accès universel à la jetée. Les pêcheur-se-s artisans de la côte atlantique française s'emploient également à créer un accès à la pêche pour

les jeunes réfugiés, en mettant l'accent sur des conditions de travail décentes et en soutenant les certificats de formation nécessaires. À Saint-Jean-de-Luz, au Pays basque français, une patron pêcheuse impliquée pendant plusieurs années dans les mouvements de petits pêcheurs, désormais retraitée est bénévole dans des organisations de soutien aux réfugiés. Lorsqu'un jeune homme a manifesté de l'intérêt pour le secteur de la pêche, elle a décidé de demander à ses anciens collègues de le prendre à bord afin qu'il puisse découvrir ce qu'est la pêche. Le pêcheur français qui l'a pris à bord témoigne : « Quand il nous a raconté son histoire et sa traversée de la mer Méditerranée, dans laquelle il a vu ses amis mourir, nous avons réalisé à quel point nous étions chanceux. C'est clair que nous devrions secourir ces personnes en mer et les aider ensuite à avoir de bonnes conditions de vie. » Ce jeune homme étudie actuellement au lycée maritime de Ciboure, afin de pouvoir partir en mer et s'assurer un avenir décent.

L'émergence de solidarités et d'actions collectives au sein du secteur de la pêche ?

Face aux crises humanitaires en mer, les pêcheur-se-s et les ONG organisant des opérations de sauvetage en Méditerranée sont traités comme des criminel-le-s par l'UE, souvent qualifiée de « forteresse Europe ». L'UE finance et entraîne des garde-côtes libyens ou des milices locales pour empêcher les réfugiés d'entrer sur le territoire européen en les renvoyant en Libye. « Aujourd'hui,

la solidarité avec les migrants est un crime. Sauvez les gens de la noyade dans les eaux froides et vous êtes un trafiquant d'êtres humains. » explique un pêcheur.¹²⁵

En raison de ce climat politique et de leurs conditions de vie précaires, les réfugié-s peinent souvent à s'organiser politiquement et sont pour la plupart piégé-e-s dans le

paternalisme des organisations caritatives. Cependant, 2019 a vu la création du collectif « Les Gilets Noirs » (« Gilets noirs », en référence aux Gilets jaunes, autre mouvement social français). Ce collectif a organisé des actions massives à Paris pour défendre les droits des demandeurs d'asile, avec le slogan « droits et papiers pour tous ».

En parallèle, les pêcheur-se-s ont souvent du mal à s'organiser eux aussi, comme en témoigne la diminution du nombre de membres des organisations de pêche artisanale. Le renouvellement générationnel et le recrutement dans le secteur est un enjeu clé. Ainsi, la crise des réfugiés et le soutien que les pêcheur-se-s peuvent apporter aux migrants pourraient être l'occasion pour les pêcheur-se-s et les réfugié-e-s d'apprendre les un-e-s des autres et de renforcer leurs mobilisations politiques respectives - ce qui sera de plus en plus nécessaire pour contrer des politiques qui menacent la pêche artisanale et criminalisent les réfugié-e-s.

Il existe d'énormes défis pour garantir des conditions de travail justes dans tout le secteur de la pêche, compte tenu du degré d'exploitation. Malgré des mesures généralisées visant à criminaliser les efforts de sauvetage et de solidarité, une action collective autonome émerge. Pour reprendre les mots d'un pêcheur méditerranéen qui portait secours à un navire sur le point de couler : « Lorsque les réfugiés ont été en sécurité à bord du navire des garde-côtes, ils se sont tous tournés vers nous dans un geste de gratitude, la main sur le cœur. C'est l'image que je garderai avec moi pour le reste de ma vie, et qui me permettra de regarder la mer tous les jours sans avoir de regret. »¹²⁶ De même, les mouvements de souveraineté alimentaire devront s'engager au côté des migrants et contester les situations d'exploitation du travail dans le secteur de la pêche afin de construire un nouveau modèle alimentaire « sans avoir de regret ».

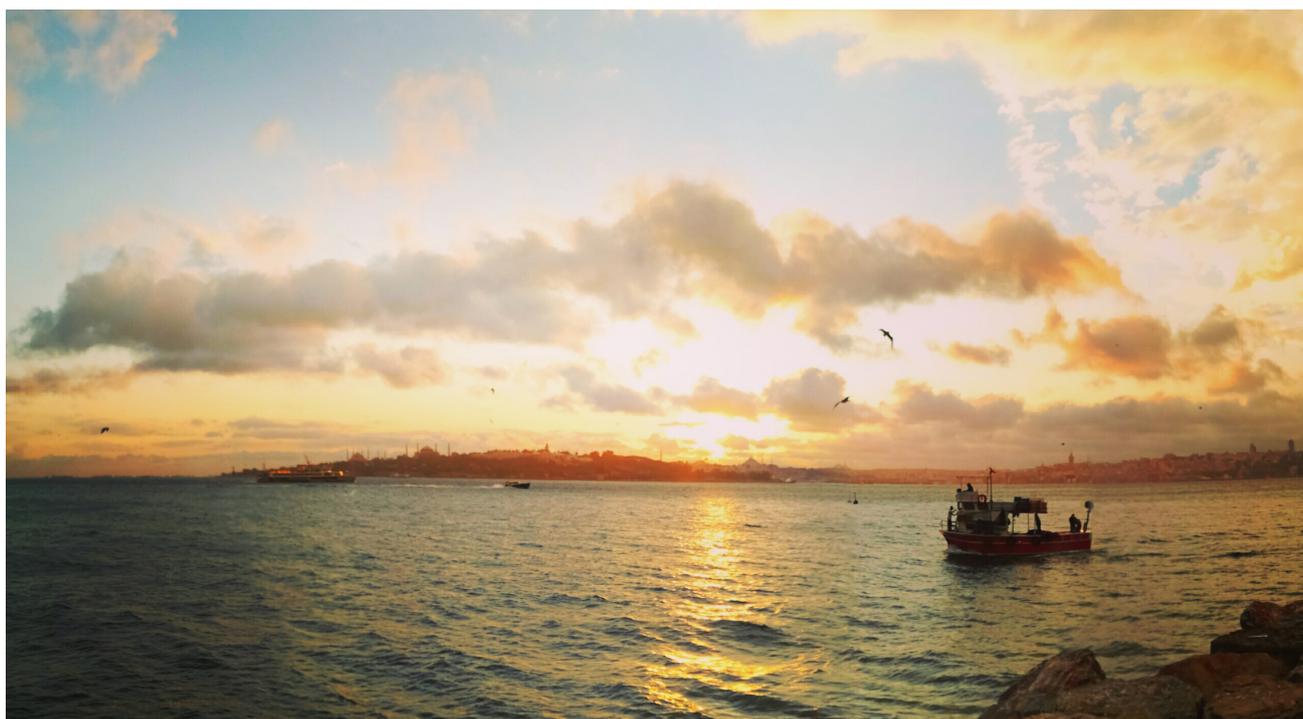


Fig. 21 – Bateau de pêche à Istanbul. Photo : Zoe W. Brent

4 Conclusion

Les pêcheuses et pêcheurs sont au cœur des systèmes alimentaires mondiaux. De la même manière que l'agriculture industrielle affecte négativement le tissu écologique, social et économique dont dépendent les communautés rurales, la pêche industrielle - encouragée par un fonctionnement des systèmes alimentaires axé sur le profit - cause la surexploitation des mers et contribue à démanteler les communautés de pêche côtière et leurs cultures. La souveraineté alimentaire et l'agroécologie font des propositions essentielles pour transformer le système alimentaire, mais ces mouvements ont par le passé négligé le rôle de la pêche artisanale. Ces dernières années, de l'échelle locale au niveau international, des mouvements de pêcheur·se·s et des organisations alliées se sont penchées sur la signification des concepts de souveraineté alimentaire et d'agroécologie pour le secteur de la pêche. Grâce à des publications, des propositions politiques et des plaidoyers au sein de la FAO, ainsi qu'à de nombreuses collaborations et échanges de connaissances, des définitions communes ont pris forme et un avenir durable pour la pêche commence à se dessiner au sein du système alimentaire agroécologique. Au-delà de leur appropriation des termes de la souveraineté alimentaire, les pratiques quotidiennes des pêcheur·se·s permettent des échanges qui continueront d'éclairer les débats du mouvement pour la souveraineté alimentaire.

Notre étude a mis en évidence la façon dont les producteur·trice·s artisans sont écrasé·e·s par le système alimentaire mondial actuel. Dans la pêche comme dans d'autres secteurs, les inégalités de genre et les formes d'oppression raciales – comme par exemple les politiques consistant à créer les conditions qui engendrent des migrations forcées, pour ensuite embaucher les migrant·e·s dans des conditions de travail injustes – sont enracinées dans le système alimentaire capitaliste dominé par la course au profit. En Turquie, cependant, nous avons vu ce que pouvaient représenter pour les coopératives de pêche artisanale la pratique de la vente directe et l'élimination des intermédiaires / commissaires et des grandes entreprises de produits de la mer. Cette étude de cas a montré comment les pêcheur·se·s artisans pouvaient jouer un rôle clé dans la définition des étapes pour aller vers des pêcheries communautaires plus résilientes et pour relier ces initiatives aux réseaux d'agriculture communautaire, et plus largement au mouvement pour la souveraineté

alimentaire. Les systèmes législatifs et politiques patriarcaux marginalisent davantage les femmes pêcheuses que les hommes dans les relations de production capitalistes, mais les expériences indonésiennes montrent à quel point les femmes sont des figures clés dans la mobilisation pour défendre les territoires qui forment la base de la production alimentaire. Les pêcheurs artisans du Sénégal sont contraints de migrer en raison de l'accaparement de leurs océans et de leurs ressources. Des milliers d'hommes (et de femmes) risquent leur vie lors de voyages épuisants à la recherche d'un travail qui entraîne finalement d'autres types d'exploitation économique et politique en tant que travailleur·se·s migrant·e·s, laissant souvent la gestion des multiples charges sociales et économiques du foyer aux femmes restées au pays.

Dans ce contexte, intégrer les pêcheur·se·s dans les débats sur la souveraineté alimentaire - ainsi que toutes les dynamiques complexes de classe, de genre, et de race qui apparaissent dans le milieu de la pêche mais qui relèvent de questions intersectionnelles - donne un aperçu plus complet des défis à relever, mais aussi des opportunités pour transformer le système alimentaire. Écouter les voix des pêcheur·se·s et inclure les questions qu'elles soulèvent dans les débats sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire contribue à construire une société plus juste et durable pour tou·te·s dans laquelle : la production alimentaire se concentre sur l'humain et se fait dans le respect de la nature, les producteur·rice·s sont valorisé·e·s, la production et le pouvoir sont localisés, et les savoirs et compétences sont co-construits avec les communautés (de pêcheur·se·s).



Fig. 22 - Photo : Thibault Josse

Notes

- 1 FAO (2015) 'Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté'. <http://www.fao.org/publications/card/en/c/14356F> et FAO (2020) 'La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : La durabilité en action'. <http://www.fao.org/3/ca9229fr/CA9229FR.pdf>
- 2 Pauly, D. (2006) Major trends in small-scale marine fisheries, with emphasis on developing countries, and some implications for the social sciences. *MAST*, 4(2): 7–22. http://www.marecentre.nl/mast/documents/Pauly_Mast2006vol_4no_2_new.pdf
- 3 TNI (2014) 'L'accaparement mondial des mers : Un livret'. http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/The_Global_Ocean_Grab-FR.pdf
- 4 Sinha, S. (2012) 'Transnationality and the Indian fishworkers' movement, 1960s–2000'. *Journal of Agrarian Change*, 12(2–3): 364–389.
- 5 <https://www.foodsovereignty.org/fr/declaration-cip-cape-town/>
- 6 <https://www.namanet.org>
- 7 'REJOPRAO [RÉseau des JOurnalistes pour une Pêche Responsable en Afrique de l'Ouest]', cité dans Gorez, B. (2016) Voces de las pesquerías artesanales africanas. *Revista Soberanía Alimentaria, Biodiversidad y Culturas*, 24, 21–26. https://www.soberaniaalimentaria.info/images/descargas/sabc_24.pdf
- 8 REDSAG : Réseau pour la Défense de la Souveraineté Alimentaire au Guatemala. <http://redsag.net/site/>
- 9 https://nyeleni.org/DOWNLOADS/Nyeleni_FR.pdf
- 10 Nyéleni 2015. 'Déclaration du forum international sur l'agroécologie'. <https://viacampesina.org/fr/declaration-du-forum-international-sur-l-agroecologie/>
- 11 Comme mentionné par Sinha (2012), « Il faut être particulièrement précautionneux avec l'utilisation d'un « regard agricole » pour étudier la politique dans le secteur de la pêche, et je plaide pour une profondeur historique et une analyse critique du concept de 'transnationalité' ». Néanmoins, des informations intéressantes peuvent être tirées de comparaisons entre les mouvements transnationaux de paysans et de pêcheurs.
- 12 GRAIN (2008). Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière. <https://www.grain.org/fr/article/140-main-basse-sur-les-terres-agricoles-en-pleine-crise-alimentaire-et-financiere> ; TNI (2014) 'L'accaparement mondial des mers : Un livret'. (op. cit.) http://worldfishers.org/wp-content/uploads/2014/08/The_Global_Ocean_Grab-FR.pdf; García-Allut, A. (2016) Pesca y agricultura: Mismos problemas, mismas respuestas? *Soberanía Alimentaria*, 24, 10–14. https://www.soberaniaalimentaria.info/images/descargas/sabc_24.pdf ; KNTI et WFFP (2017) 'L'agroécologie et la souveraineté alimentaire dans la pêche artisanale'. https://worldfishers.org/wp-content/uploads/2017/11/WFFP.Agroecologie.web_.pdf
- 13 Ibid., p. 2.
- 14 Ibid.
- 15 Nous avons suivi la méthodologie suivante : Dans un premier temps nous avons effectué une revue de la littérature scientifique en utilisant des combinaisons de mots-clés en anglais et en espagnol : (i) 'agroecology and fisheries'; (ii) 'agroecología y pesca'; (iii) 'fisheries and food sovereignty'; (iv) 'pesca y soberanía alimentaria' dans Google Scholar. Dans un second temps, nous avons réuni les sources non-académiques (rapports, pages internet, manifestes et actes de conférence, etc.) en lien avec la pêche artisanale et la souveraineté alimentaire, par des recherches internet et la consultation des acteurs-trices clés du domaine à propos de leurs pratiques et organisations d'initiatives (via une méthode d'échantillonnage boule de neige).
- 16 Voir Mills, E. N. (2018) Implicating 'Fisheries Justice' movements in food and climate politics. *Third World Quarterly*, 39(7): 1270–89. <https://doi.org/10.1080/01436597.2017.1416288> ; Brent, Z.W. , Barbesgaard, M., et Pedersen, C. (2018) 'La Formule Bleue : Démasquer les dynamiques politiques derrière la promesse de la Croissance Bleue'. Brève. Amsterdam: Transnational Institute (TNI). https://www.tni.org/files/publication-downloads/blue_fix_french.pdf ; Jentoft, S. (2014) 'Walking the talk: Implementing the International Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries', *Maritime Studies*, 13(1): 1–15. <https://doi.org/10.1186/s40152-014-0016-3>
- 17 Avendaño et WFF (2006) La pesca artesanal en la discusión de la Soberanía Alimentaria. http://www.terre-citoyenne.org/fileadmin/admin/document/WFF_2006_PA_PescaySoberaniaAlimentaria_es.pdf
- 18 KNTI et WFFP (2017), op. cit.
- 19 Colombo, G.M. et al. (2015) Agroecology and artisanal fisheries: strategies for value addition of fish coming from the fishing community of Machadinho D'Oeste, RO, Brazil. <http://revistas.aba-agroecologia.org.br/index.php/cad/article/view/18859/13036>
- 20 Seixas, C.S. et al. (2018). Collaborative Coastal Management in Brazil: Advancements, Challenges, and Opportunities. Dans S. Salas et al. (Eds.), *Viability and Sustainability of Small-Scale Fisheries in Latin America and The Caribbean*. MARE Publication Series 19, 425–251. https://doi.org/10.1007/978-3-319-76078-0_18
- 21 Cotrim, D.S. (2009) Analysis of sustainability in artisanal fisheries. *Revista Brasileira De Agroecologia*, 4(2) : 261–264. <http://revistas.aba-agroecologia.org.br/index.php/cad/article/view/3333/2684>
- 22 Levkoe, C.Z. et al. (2017) Fish as food: Exploring a food sovereignty approach to small-scale fisheries. *Marine Policy*, 85: 65–70. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2017.08.018>
- 23 Rodríguez-Crisóstomo, C.G. (2016) 'Experiencias de economía solidaria del Altiplano Occidental de Guatemala: Características socio-económicas y efectos en las familias involucradas'. Tesis de Maestría, FLACSO–Sede Guatemala. http://biblioteca.flacso.edu.gt/library/images/1/16/Tesis_CesarR.pdf
- 24 Inakake de Souza, L. (2017) 'La pesca artesanal y la agroecología una aproximación acerca de la soberanía alimentaria en la playa de la "Pedra do Sal", Área de Protección Ambiental Delta del Parnaíba, Piauí, Brasil'. Tesis de Maestría. Universidad de Córdoba.
- 25 <https://www.soberaniaalimentaria.info/numeros-publicados/55-numero-24/330-portada-24>
- 26 Boletín Nyeleni (2016) 27 September. https://nyeleni.org/DOWNLOADS/newsletters/Nyeleni_Newsletter_Num_27_ES.pdf

- 27 Voir le groupe de travail du CIP sur la pêche. https://www.foodsovereignty.org/fr/working_groups/fisheries/
- 28 <https://www.eurovia.org/declaration-of-small-scale-food-producers-organizations-and-civil-society-organizations-at-the-ii-international-symposium-on-agroecology-convened-by-fao/>
- 29 <https://cloc-viacampesina.net/declaracion-final-del-primero-congreso-nacional-de-unidad-de-campo-en-brasil/>
- 30 https://www.tni.org/en/event/webinar-small-fisher-folk?content_language=fr
- 31 CIP et al. (2016) Manuel Populaire des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale http://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2016/06/manuel-populaire_fr.pdf
- 32 Nyéléni (2015), op. cit.
- 33 <https://www.osala-agroecologia.org/vii-congreso-internacional-de-agroecologia/comunicaciones/>
- 34 <https://cagj.org/summer-school/>
- 35 <https://www.facebook.com/hashtag/blockcorporatesalmon> ; Community Alliance for Global Justice, 'Salmon People: A Backgrounder to Northwest Tribal Opposition to GE Salmon'. Backgrounder. Seattle, WA: CAGJ, n.d.). <https://cagj.org/wp-content/uploads/CAGJ-Salmon-People-Backgrounder.pdf>
- 36 Stoll, J. et al. (2015) Local seafood: rethinking the direct marketing paradigm. *Ecology & Society*, 20(2), 1–14. <https://localcatch.org/wp-content/uploads/2015/06/ES-2015-7686.pdf>
- 37 Bolton, A.E. et al. (2016) Describing the diversity of community supported fishery programs in North America. *Marine Policy*, 66, 21–29. <https://localcatch.org/wp-content/uploads/2016/02/Bolton-et-al.pdf>
- 38 Brinson, A. et al. (2011). Direct marketing strategies: The rise of community supported fishery programs. *Marine Policy*, 35(4): 542–548. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2011.01.014>
- 39 Wolfenson, K.D.M. & FAO (2013) Coping with the food and agriculture challenge: smallholders' agenda. <http://www.fao.org/3/a-ar363e.pdf>
- 40 FAO CFS (2012) Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. <http://www.fao.org/3/a-i2801f.pdf>
- 41 FAO (2015) op.cit. <http://www.fao.org/publications/card/en/c/14356F>
- 42 <http://www.fao.org/voluntary-guide-lines-small-scale-fisheries/resources/detail-fr/fr/c/1275387/>
- 43 https://digitalibrary.un.org/record/1650694/files/A_HRC_RES_39_12-FR.pdf
- 44 Clapp, J. & Fuchs, D. (eds.) (2009) *Corporate Power in Global Agrifood Governance* (1st edn.), Food, Health, and the Environment. Cambridge, MA: MIT Press; McMichael, P. (2009) A food regime genealogy. *Journal of Peasant Studies*, 36(1): 139–69. <https://doi.org/10.1080/03066150902820354> ; Friedmann, H. (1992) Distance and durability: Shaky foundations of the world food economy. *Third World Quarterly*, 13(2): 371–83 ; Nyéléni (2007) Déclaration de Nyéléni, 2007. https://nyeleni.org/DOWNLOADS/Nyeleni_FR.pdf
- 45 Kay, S. (2016) L'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés. http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1516/cfs43/CSM_Connecting_Smallholder_to_Markets_FR.pdf
- 46 <https://laplatjeta.net/es/>
- 47 Cette étude de cas s'appuie sur une recherche-action participative résultant d'une étroite collaboration avec *Istanbul Birlik*, en particulier lors de réunions internationales avec des représentants du WFFP et d'autres mouvements de souveraineté alimentaire de Belgique, de France, d'Inde, et d'Espagne, entre autres. En mars 2019, des entretiens ont été menés avec des pêcheuses, des pêcheurs, et les membres du conseil d'administration d'*Istanbul Birlik* lors de leur atelier annuel à Antalya, en Turquie. Une recherche bibliographique et des travaux antérieurs des auteur-e-s ont également servi à l'écriture de cette section.
- 48 Ulman, A. et al. (2020) The lost fish of Turkey: A recent history of disappeared species and commercial fishery extinctions for the Turkish Marmara and Black Seas. *Frontiers in Marine Science*, 14 August. <https://doi.org/10.3389/fmars.2020.00650>
- 49 Site internet d'*Istanbul Birlik* (2019). <https://m.facebook.com/istanbulkooperatiflerbirligi/>
- 50 Pour une discussion autour du rôle des pêcheur-se-s artisans dans la contestation des politiques de croissance bleue en Turquie et les alliances qu'ils ont formées avec des acteurs politiques luttant pour la souveraineté alimentaire, voir : Ertör Akyazı, P. (2020) Contesting growth in marine capture fisheries: The case of small-scale fishing cooperatives in Istanbul. *Sustainability Science*, 45–62. <https://link.springer.com/article/10.1007/s11625-019-00748-y>
- 51 Site internet de SÜRKOOP (2019). <https://www.sur.coop>
- 52 Direction d'*Istanbul Birlik*, cité dans Ertör Akyazı (2020), p. 53.
- 53 Ünal, V. & Göncüoğlu, H. (2012) Fisheries management in Turkey. In Tokaç A, Gücü AC, & Öztürk B (eds) *The state of the Turkish fisheries*. Istanbul: Turkish Marine Research Foundation, pp. 516–550.
- 54 Ertör, I. (2012) Sustainable Local Management of Common-Pool Resources: The Environmental Conflict on Fisheries in Güzelce. *Poster presentation*.
- 55 Postasi, A. (4 February 2012). <https://www.avrupa-postasi.com/turkiye/trolcu-saldirisinda-gozunu-kaybeden-kooperatif-baskani-taburcu-oldu--h4729.html> ; TurkSail (30 January 2012). <http://www.turksail.com/genel-haberler/7103-kacak-trolcueler-kooperatif-bakanna-silah-saldr>
- 56 Greenpeace Bulletin, No. 44. <https://www.akdogan.gen.tr/greenpeace-bulten/greenpeace-bulteni-sayi-44/>
- 57 Ertör Akyazı (2020), op.cit.
- 58 Voir la campagne contre la pêche du poisson bleu juvénile de taille inférieure à 24 cm. <https://www.yesilist.com/lufer-koruma-timinden-cagri-24-santimin-altindakileri-almayin-satmayin/>
- 59 Ertör Akyazı (2020), op. cit., p 57.
- 60 Entretien avec la direction d'*Istanbul Birlik*, 2016.
- 61 Ertör Akyazı (2020), op. cit.
- 62 Goodman, D., & DuPuis, E.M. (2002) Sociology of agriculture. *Sociologia Ruralis* 42(1): 5.
- 63 Urgenci – Deck to Dish (2019). <https://urgenci.net/deck-to-dish-increasing-the-visibility-and-the-resilience-of-the-community-supported-fisheries-movement/> ; WFFP and KNTI report (2017), op. cit.

- 64 Witter, A. & Stoll, J. (2017) Participation and resistance: Alternative seafood marketing in a neoliberal era. *Marine Policy*, 80:130–140. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2016.09.023> ; Ertör Akyazi (2020), op.cit.
- 65 <https://bukoop.org>
- 66 Borras, S. et al. (2011) Land grabbing in Latin America and the Caribbean. Viewed from broader international perspectives. *Dinámicas en el mercado de la tierra en América Latina y el Caribe*. Santiago: FAO Regional Office. <http://www.tni.org/report/land-grabbing-latin-america-and-caribbean-broad-international-perspectives-0> ; Borras, S. M., Franco, J. C., & Wang, C. (2013) 'The challenge of global governance of land grabbing: Changing international agricultural context and competing political views and strategies'. *Globalizations*, 10(1): 161–79. <https://doi.org/10.1080/14747731.2013.764152> ; Edelman, M., Oya, C., & Borras, S.M. (2013) Global land grabs: Historical processes, theoretical and methodological implications and current trajectories, *Third World Quarterly*, 34(9): 1517–31. <https://doi.org/10.1080/01436597.2013.850190> ; Franco, J. et al. (2013) L'accaparement des terres. Un livret. Amsterdam : Transnational Institute (TNI). https://www.tni.org/files/download/laccaparement_des_terres_francais.pdf ; Harvey, D. (2003) *The New Imperialism*. New York: Oxford University Press.
- 67 TNI (2014) 'L'accaparement mondial des mers : Un livret'. (op.cit.) ; Brent, Z.W. , Barbesgaard, M., et Pedersen, C. (2018) ' La Formule Bleue : Démasquer les dynamiques politiques derrière la promesse de la Croissance Bleue '. (op.cit.) ; Barbesgaard, M. (2016) 'Blue Carbon: Ocean Grabbing in Disguise?' Policy Brief. Amsterdam: Transnational Institute (TNI). <https://www.tni.org/en/publication/blue-carbon-ocean-grabbing-in-disguise>.
- 68 Voir la campagne de La Vía Campesina contre l'accaparement des terres et la campagne du WFFP contre l'accaparement de l'océan.
- 69 <http://www.cpnacional.org.br/campanhas/campanha-pelo-territorio-pesqueiro>
- 70 Voir les actualités du site internet du MPP: <http://peloterritoriopesqueiro.blogspot.com/2019/11/mais-de-300-pescadores-e-pescadoras.html>
- 71 FAO (2015) op.cit. <http://www.fao.org/publications/card/en/c/14356F>
- 72 Cette étude de cas est basée sur des observations participantes et des entretiens avec des femmes pêcheuses de Tallo au sud Sulawesi mais également avec les militantes de la Women's Solidarity Organisation Solidaritas Perempuan . Ce travail a été mené en Indonésie en 2018 et 2019 au sein d'ateliers de travail non-mixtes visant à des changements sociaux et à l'autonomisation des femmes, contre les politiques patriarcales et les normes culturelles. Dans les paragraphes suivants nous verrons comment Solidaritas Perempuan mène ces travaux.
- 73 Langenheim, J. (2017) 'Millions of small-scale fishers facing economic exclusion', *The Guardian*, 28 July. <https://www.theguardian.com/environment/the-coral-triangle/2017/jul/28/millions-of-small-scale-fishers-facing-economic-exclusion>
- 74 Pour en savoir plus sur la Planification Spatiale Maritime, voir : Josse, T. et al. (2019) 'Marine spatial planning. Resolving or entrenching conflicts over and in ocean space?' Amsterdam: Transnational Institute (TNI). <https://www.tni.org/en/publication/marine-spatial-planning>
- 75 Pour plus d'informations, voir : <https://www.ejatlas.org/conflict/reclamation-project-makassar-indonesia>
- 76 Fadhilah Trya Wulandari, F. (2018) 'Gender Justice in Green Development: Women in Aquacultures and Coastal Defence Strategy in North Jakarta'. Master of Arts in Development Studies thesis, International Institute of Social Studies, The Hague, Netherlands.
- 77 Kurniawaty, A. (2019). Notes de terrain.
- 78 Ibid.
- 79 Ibid.
- 80 Buckingham-Hatfield, S. (2000) *Gender and Environment*. Routledge Introductions to Environment Series. Routledge: London, p. 114.
- 81 FAO (2018) Women's Participation and Leadership in Fisherfolk Organizations and Collective Action in Fisheries: A review of evidence on enablers, drivers and barriers. <http://www.fao.org/3/i8480EN/i8480en.pdf>
- 82 Kurniawaty, A. (2019). op. cit.
- 83 Josse et al., (2019), op.cit.
- 84 <https://viacampesina.org/fr/lagroecologie-nexiste-pas-sans-le-feminisme/>
- 85 <https://viacampesina.org/fr/contre-quoi-nous-luttons/patriarchat/campagne-contre-la-violence-faite-aux-femmes/>
- 86 Turhan, E., Zografos, C. et Kallis, G. (2015) Adaptation as biopolitics: Why state policies in Turkey do not reduce the vulnerability of seasonal agricultural workers to climate change. *Global Environmental Change*, 31, 296–306. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2015.02.003> ; Holt-Giménez, E., Brent, Z. & Shattuck, A. (2010) Food workers – food justice: linking food labor and immigrant rights. Food First backgrounder. Oakland, CA: Institute for Food and Development Policy. <https://foodfirst.org/publication/food-workers-food-justice-linking-food-labor-and-immigrant-rights/>
- 87 https://www.eldiario.es/desalambre/onu-exige-espana-mejorar-deplorables-condiciones-temporeros-huelva-gente-muera_1_6125145.html
- 88 https://www.eldiario.es/sociedad/trabajo-investiga-1-600-posibles-irregularidades-laborales-sanitarias-explotaciones-agrarias-focos-rebrotos-covid-19_1_6160109.html
- 89 <https://www.france24.com/es/20200805-espa%C3%B1a-explotacion-temporero-eleazar-blandon>
- 90 Carroll, R. et al. (2020) 'Covid-19 crisis stokes European tensions over migrant labour', *The Guardian*, 11 May. <https://www.theguardian.com/world/2020/may/11/covid-19-crisis-stokes-european-tensions-over-migrant-labour> ; Akkerman, M. (2020) 'COVID-19 and Border Politics'. Policy Briefing. Amsterdam: Transnational Institute (TNI) & Stop Wapenhandel. <https://www.tni.org/en/publication/covid-19-and-border-politics>
- 91 Environmental Justice Foundation (2020) Illegal fishing and human rights abuses in the Taiwanese fishing fleet. <https://ejfoundation.org/resources/downloads/Taiwan-briefing-IUU-HR-2020-July.pdf> ; Environmental Justice Foundation (2015) Thailand's Seafood Slaves : Human Trafficking, Slavery and Murder in Kantang's Fishing Industry. <https://ejfoundation.org/resources/downloads/EJF-Thailand-Seafood-Slaves-low-res.pdf> ; EJAtlas (2019) Slave and forced labor in the seafood industry, Thailand. <https://ejatlas.org/conflict/slave-and-forced-labor-in-seafood-industry-thailand>
- 92 Holt-Giménez, E., Brent, Z. and Shattuck, A. (2010), op.cit., p.1.

- 93 En plus des sources secondaires sur le sujet, cette section est basée sur un travail de terrain au cours duquel nous avons mené des entretiens avec des pêcheur-se-s, des réfugié-e-s, et des personnes travaillant dans des institutions publiques engagées dans la gouvernance des océans en France, en Grèce, et en Espagne en 2018 et 2019. Certaines réflexions ont émergé d'autres expériences comme des périodes de travail à bord de bateaux de pêche, à la fois industriels et artisanaux, avec des pêcheur-se-s locaux et non-locaux ; ou des engagements avec des organisations de soutien aux réfugiés à Paris et à Athènes.
- 94 Nyamnjoh, H. (2010) 'We Get Nothing from Fishing': Fishing for Boat Opportunities amongst Senegalese Fisher Migrants. Cameroon and The Netherlands: African Studies Centre and Langaa Publishers, pp. 29–30. <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/22174>
- 95 Nyamnjoh (2010) cité dans Hallaire, J. (2015) 'Constructing Maritime Geographies: The Pragmatic Mobility of Senegalese Fishermen', PhD, Keele University, p. 181.
- 96 Ibid., p. 183.
- 97 Ibid., p. 182.
- 98 Cummings, C. et al. (2015) 'Why People Move: Understanding the Drivers and Trends of Migration to Europe'. Working Paper. London: Overseas Development, p. 18.
- 99 Friese, H. (2015) Thalassographies of departure, disaster and rescue: Fishermen and undocumented mobility. *Etnofoor*, 27(1): 21.
- 100 Mills, E. et al. (2017) 'EU Fisheries Agreements: Cheap Fish for a High Price'. Policy Brief. Amsterdam, Copenhagen and Cape Town: Masfundise, Afrika Kontakt, Transnational Institute (TNI), p. 5.
- 101 Ibid., p. 9; see also: <https://www.worldfishing.net/news101/regional-focus/senegal>
- 102 Hallaire, J. (2017) Maritime Migration from Senegal to Spain: Fishermen's Experiences. In Gaibazzi, P., Dunnwald, S. and Bellagamba, A. (eds), *EurAfrican Borders and Migration Management. Political Cultures, Contested Spaces and Ordinary Lives*. Palgrave Series in African Borderlands Studies. New York: Palgrave Macmillan, p. 228.
- 103 Mills et al. (2017), op.cit. p. 9.
- 104 Notes de terrain, 21 juin 2019, Barcelone.
- 105 Nyamnjoh (2010), op.cit. pp. 4–5.
- 106 Ibid.
- 107 Dean, L. (2017) 'For women left behind in Senegal, the exodus to Europe brings rewards, risk and regret', *The Globe and Mail*, 28 mai. <https://www.theglobeandmail.com/news/world/senegal-women-migrants-europe/article35111369/>
- 108 Hallaire, J. (2015) Constructing Maritime Geographies: The Pragmatic Mobility of Senegalese Fishermen, *PhD Thesis*, pp. 215–16.
- 109 Kaplan, I. M. & Kite-Powell, H. L. (2000) Safety at sea and fisheries management: Fishermen's attitudes and the need for co-management', *Marine Policy* 24(6): 495. [https://doi.org/10.1016/S0308-597X\(00\)00026-9](https://doi.org/10.1016/S0308-597X(00)00026-9)
- 110 Cornwall Rural Community Charity and Rose Regeneration (2018) 'Fishing for a Future. An Analysis of Need, Challenges and Opportunities in UK Fishing Communities'. UK: Seafarers UK, p. 27. <https://www.seafarers.uk/wp-content/uploads/2018/06/Seafarers-UK-Fishing-For-a-Future-Report.pdf>
- 111 Franklin, P. (2007) Innovative Recruitment Strategies in the Fisheries Sector. UK: European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions. p. 21, https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_files/pubdocs/2007/531/en/1/ef07531.en.pdf
- 112 Franklin, P. (2007), op.cit., p. 21.
- 113 Lawrence et al. (2015) "Revealed"; <https://seafarersrights.org/seafarers-subjects/fishers-and-plunders/accident-statistics/>
- 114 Cornwall Rural Community Charity and Rose Regeneration (2018. op.cit., p. 27.
- 115 <https://seafarersrights.org/seafarers-subjects/fishers-and-plunders/accident-statistics/>
- 116 Ibid.
- 117 Lawrence et al. (2015) op.cit..
- 118 Ibid.
- 119 Voir : <https://justiceforfishers.org/ireland/>
- 120 Valiño, N. (2007) 'Marineros de bajo coste', *El País*, 2 octobre https://elpais.com/diario/2007/10/02/galicia/1191320305_850215.html.
- 121 De Wispelaere, F. et Pacolet, J. (2018) 'Posting of Workers. Report on A1 Portable Documents Issued in 2017'. Network Statistics FMSSFE. Brussels: European Commission and HIVA KU Leuven), pp. 51–52. <https://www.etk.fi/wp-content/uploads/Komissio-tilastoraportti-Posting-of-workers-2017.pdf>
- 122 Kiss, M. (2017) 'Understanding Social Dumping in the European Union'. EPRS: European Parliamentary Research Service. European Parliament, p., 2. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/599353/EPRS_BRI\(2017\)599353_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/599353/EPRS_BRI(2017)599353_EN.pdf).
- 123 MRAG Ltd, Coffey and AND International (2016) *Study on the Employment of Non-Local Labour in the Fisheries Sector*. Luxembourg: European Commission, p. xv.
- 124 <https://www.elsaltodiario.com/coronavirus/multan-60.000-euros-red-apoyo-mutuo-antirracista-reparte-comida-migrantes-barcelona>
- 125 Maccanico, Y. et al. (2018) 'The Shrinking Space for Solidarity with Migrants and Refugees: How the European Union and Member States Target and Criminalize Defenders of the Rights of People on the Move'. Amsterdam: Transnational Institute (TNI), p. 6. https://www.tni.org/files/publication-downloads/web_theshrinkingspace.pdf
- 126 Tondo, L. (2019) 'Sicilian fishermen risk prison to rescue migrants: "No human would turn away', *The Guardian*, 3 August. <https://www.theguardian.com/world/2019/aug/03/sicilian-fishermen-risk-prison-to-rescue-migrants-off-libya-italy-salvini>



Fig. 23 – Village de pêcheur.euse.s en Ouganda Photo : Zoe W. Brent



Le Transnational Institute (TNI) est un institut de recherche et de plaidoyer international engagé pour la construction d'un monde juste, démocratique, et durable. Depuis plus de 40 ans, TNI est un espace unique d'échanges entre mouvements sociaux, universitaires engagé-e-s et décideur-se-s politiques.

www.TNI.org

PLEINE MER

Pleine Mer est une association française de pêcheur-se-s et de consommateur-trice-s de poisson qui s'organisent pour une transformation juste du secteur de la pêche. Les membres et salarié-e-s de Pleine Mer s'engagent pour le développement de pêcheries communautaires fortes et capables de soutenir la pêche artisanale sur le long terme. Pleine Mer travaille également avec d'autres groupes de pêcheur-se-s et des ONGs dans le but de consolider les alliances contre la pêche industrielle.

www.associationpleinemer.com



Solidaritas Perempuan
Women's Solidarity for Human Rights

Solidaritas Perempuan (SP), ou Association de Solidarité des Femmes pour les Droits Humains, est une organisation féministe indonésienne créée le 10 décembre 1990. Depuis plus de 25 ans, SP travaille avec les femmes pour construire la démocratie depuis la base, selon des principes de justice, de conscience écologique, et de respect du pluralisme basé sur une égalité des relations de genre, où les femmes et les hommes peuvent se partager l'accès et le contrôle des ressources naturelles, sociales, culturelles, économiques et politiques de manière équitable.

www.solidaritasperempuan.org